



CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCÉS PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)

Rapport Merci de sélectionner

Période du Click or tap to enter a date. au Click or tap to enter a date.

Titre du projet :	Programme national d'affectation des terres (PNAT) et Système national d'observation des ressources naturelles et forestières (SNORNF)
Numéro de référence MPTF du projet² :	00111269 "Programme CAFI1 Gabon"
Organisation de mise en œuvre :	Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales : <ul style="list-style-type: none">• Conseil National Climat (CNC),• Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observation Spatiale (AGEOS), Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN)
Rapport soumis par : Nom : DOO-KINGUE Yéléna & LEJONC Grégoire Titre : Chargée de projets Gabon & Responsable Equipe Projet (Siège AFD) Organisation : Agence Française de Développement (AFD) Adresse email : dookinguey@fd.fr & lejoncg@afd.fr	
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : LEJONC Grégoire Titre : Responsable Equipe Projet Organisation : AFD Adresse email : lejoncg@afd.fr	

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : 30/04/2026.

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin.

Instructions pour le format du rapport

- **Merci de ne pas modifier ce canevas : aucune section ne doit être supprimée, les tableaux doivent être remplis tels quels**
- **Le rapport doit être soumis en un seul document au format **Word****
- **Les Annexes au format Excel doivent être placés dans [l'Espace collaboratif du projet](#), seuls les hyperliens des Annexes doivent figurer dans le corps du rapport.**
- **En plus des Annexes, placer tous les livrables finalisés du projet (rapports, études, cartes etc), les supports de communication (photos et vidéos) ainsi que les shapefiles/données spatiales dans [l'Espace collaboratif dédié du projet](#) et fournir les hyperliens à ces différents documents dans le corps du rapport dans le respect de la politique d'accès à l'information de CAFI, disponible en Annexe 1 des Termes de Référence de CAFI**
- Inclure une liste des abréviations et acronymes principaux
- Numéroter toutes les pages, sections et paragraphes
- Pour rappel, les rapports annuels et leurs annexes sont rendus publics par CAFI sous format .pdf



Cigle	Désignation
ADD	Autorité du Développement Durable
AFD	Agence Française de Développement
AGEOS	Agence Gabonaise d'Études et d'Observation Spatiales
ANO	Avis de Non-Objection
ANPN	Agence Nationale des Parcs Nationaux
ATI	Assistance Technique Internationale
CA	Conseil d'Administration
CAFI	Initiative pour les forêts d'Afrique centrale
CC	Changements Climatiques
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CIN	Cadre d'Investissement National
CNAT	Commission Nationale d'Affectation des Terres
CNC	Conseil National Climat
COFIL	Comité de Pilotage
DANO	Demande d'Avis de Non-Objection
DRF	Demande de Remboursement de Fonds
EIDD	Évaluation d'Impact du Développement Durable
EIES	Étude d'Impact Environnementale et Sociale
GG	Gré à Gré
GES	Gaz à effet de serre
HNG	Herbarium National du Gabon
HSC	Hauts Stocks de Carbone
HVC	Haute Valeur de Conservation
IRET	Institut de Recherche en Écologie Tropicale
IRN	Inventaire des Ressources Naturelles
MEPPDD	Ministère de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable
MFME	Ministère des Forêts, des Mers, de l'Environnement chargé du Plan Climat et de l'Affectation des Terres
MO	Maîtrise d'Ouvrage
MOD	Maître d'Ouvrage délégué
OS	Objectifs Spécifiques
OSC	Organisations de la Société civile
PEES	Plan d'Engagement Environnemental et Social
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PNAT	Plan National d'Affectation des Terres
PND	Plan National de Développement
PR	Présidence de la République
PTBA	Plan de Travail Budgétisé Annuel
PV	Procès-verbal
RAF	Responsable Administratif et Financier
RPM	Responsable Passation des Marchés
RSE	Responsable Suivi-évaluation
SEM	Société Équatoriale des Mines
SNORNF	Système National d'Observations des Ressources Naturelles
UCD	Unité Communication pour le développement

UGP	Unité de Gestion du Programme
ULB	Université Libre de Bruxelles
UTCF	Utilisation des Terres et Changements d’Affectation des terres

Table des matières

1.	Données clés du projet	6
2.	Résumé des progrès réalisés par le projet.....	7
3.	Défis de mise en œuvre	15
3.1	Défis liés au contexte du pays.....	15
3.2	Défis inhérents au projet.....	16
3.3	Mesures correctives prises ou envisagées	16
4.	Evaluation de la performance du projet.....	18
4.1	Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique.....	18
5.	Résultats du Projet.....	30
5.1	Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI.....	30
5.2	Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	33
6.	Communication et promotion	37
6.1	Illustration spécifique – Photos et vidéos HD.....	37
6.2	Stratégie et plan de communication	40
7.	Exécution financière	42
7.1	Décassements.....	42
7.2	Suivi des Contrats	48
7.3	Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines.....	50
7.4	Mobilisation de ressources.....	50
7.5	Audits.....	51
7.6	Révisions budgétaires.....	51
8.	Suivi évaluation et apprentissage du projet	51
8.1	Etat d’avancement du plan de suivi du projet	51
8.2	Evaluations	52
8.3	Intégration des leçons apprises.....	52
8.4	Révisions programmatiques (le cas échéant).....	53
9.	Thèmes transversaux.....	53
9.1	Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	53
9.2	Respect des standards environnementaux et sociaux	54
10.	Gestion des risques	56
10.1	Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	56
10.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité	63
11.	Récapitulatif des livrables.....	64
12.	Annexes	65

1. Données clés du projet

Titre du projet	Planification Nationale de l’Affectation des Terres et Surveillance Forestière pour promouvoir des stratégies de développement durable pour le Gabon
Numéro de référence MPTF du projet	00111269
Hyperlien du document de projet ²	https://www.cafi.org/sites/default/files/2021-02/Gabon_pRODOC_AFD_CAFI_FINAL.pdf
Zone(s) d’intervention(s) du projet	Nationale
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère de l’Économie et des Participations
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ³	
Budget total du projet (USD)	18.428.689 US\$ sur 5 ans : 1e tranche (garantie) : 9.400.000, 2e tranche (conditionnelle) : 9.028.689
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d’approbation du projet par le Conseil d’administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	Soumission au Secrétariat Exécutif : 02.02.2018 Examen Indépendant : février-mai 2018 Approbation : Mars 2018
Date de réception des premiers fonds du MPTF	1er versement : 10/06/2019 2ème versement : 16/03/2020 3ème versement : 29/10/2021 4ème versement : 21/08/2023 5ème versement : 31/08/2025
Date d’approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	02/07/2019
Date de clôture initiale	31/12/2024
Date de clôture révisée le cas échéant	28/09/2025 DAT et DLVF 19/12/2025 DLUF
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l’année de rapportage	2.813.130 USD (hors frais de gestion AFD)
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l’année de rapportage	12.643.152 USD (hors frais de gestion AFD)
Taux de consommation sur l’ensemble des tranches reçues	Tranche 1 : 100% d’utilisation du montant de la 1ère tranche (Hors frais de gestion AFD) (taux réel de décaissement : 88%) Tranche 2 : 47% (Hors frais de gestion AFD) La consommation finale de la seconde tranche sera précisée lors de la réception de l’audit de l’exercice 2025 du Programme.
Date et hyperlien de l’évaluation à mi-parcours le cas échéant	19/12/2025 - Evaluation finale du programme  Eval  attestation david Cafi_VF_19.12.25.pdf*brugière validé SP.PD

² L’ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

³ Il s’agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Présentez de manière concise dans le tableau ci-dessous les avancées et réalisations les plus importantes de votre projet. **Ce tableau doit mettre en évidence de manière synthétique les progrès et résultats MAJEURS du projet** en dégageant de manière claire et concise :

- 1) celles de la période sous-examen (semestre ou année),
- 2) celles depuis le début du projet.

Si besoin, placer les livrables dans [l'Espace collaboratif Google Drive CAFI](#) et fournir des hyperliens pour tous les livrables (rapports, études, documents de politique, cartes, plans etc) . Les livrables qui figurent dans ce tableau doivent être finalisés et non pas ceux prévus. Merci de préciser l'année de réalisation le cas échéant.

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période de reporting	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : Le PNAT est achevé et mis en œuvre pour une planification optimale de l'affectation des terres	
Indicateur effet 1 : Existence d'un PNAT VF	
<p><i>R1.a Appui à l'opérationnalisation de la CNAT et Conflits d'affectation des terres résolus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Traitement et résolution effective des conflits : pas de cas de conflits préexistants traités/résolus/arbitrés par la CNAT (0 ha). ii) Identification et quantification des conflits : atteint en fin d'année 2025 avec un diagnostic consolidé. iii) iv) v) vi) Gouvernance CNAT : opérationnalisation partiellement entravée en 2025. La présidence de la CNAT est rapportée comme suspendue à une décision gouvernementale, maintenant une incertitude institutionnelle sur la capacité d'arbitrage en fin de Programme. 	<p><i>R1.a Appui à l'opérationnalisation de la CNAT et Conflits d'affectation des terres résolus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Traitement et résolution effective des conflits : non atteint à la clôture. 0 cas de conflits traités/résolus/arbitrés par la CNAT (0 ha). ii) Identification et quantification des conflits : atteint (diagnostic consolidé). La CNAT a mis en évidence près de 295 conflits entre la SEM et des exploitants forestiers (4 396 698,74 ha) et 47 conflits entre des exploitants forestiers et la DG Mines (150 033,76 ha), soit un volume total rapporté d'environ 4,55 millions d'hectares concernés. iii) Contrôle des nouvelles demandes d'affectation : opérationnel. Toutes les demandes soumises à la CNAT ont été vérifiées. iv) Cadre procédural CNAT (manuel de procédures) : produit techniquement mais non validé politiquement. Le manuel de procédures CNAT (résolution des conflits) est finalisé, disponible, et soumis à validation politique, n'ayant pas été obtenue à la date de clôture. v) Cadre juridique (projet de loi) : rédigé et validé techniquement, en attente de validation politique pour permettre la poursuite de la procédure légale et rendre le cadre juridique applicable. vi) Gouvernance CNAT : opérationnalisation partiellement entravée en fin de période. La présidence de la CNAT est rapportée comme suspendue à une décision gouvernementale, maintenant une incertitude institutionnelle sur la capacité d'arbitrage en fin de Programme. <p>Conclusion : L'activité a permis de structurer le dispositif, notamment à travers la mise en place de mécanismes de contrôle des demandes, la conduite de diagnostics des conflits, ainsi que l'élaboration d'outils structurants (manuel et projet de loi).</p>

	<p>Toutefois, la résolution formelle des conflits — incluant les arbitrages et leur intégration dans une version validée du PNAT (V1) — n’a pu être finalisée à la clôture du Programme. Cette situation s’explique principalement par l’absence d’un cadre juridique pleinement opérationnel et par des validations politiques demeurant en attente.</p> <p>Une décision du Conseil des Ministre en date du 18 décembre 2025 a désigné le Ministère en charge de la planification comme présidence de la CNAT.</p>
<p><i>R1.b Base de données et cartes du PNAT mises à jour et accessibles (1.3) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Obtention et analyse de l'ensemble de la base de données auprès de l'AGEOS sous forme SIG. ii) Maintenance de la base de données PNAT de l'AGEOS, opérationnelle depuis 2022. iii) L'unité de gestion des données du PNAT est toujours opérationnelle. iv) Poursuite de l'intégration de jeux de données multi-secteurs : agriculture (dont séries agricoles dans permis forestiers), fibre optique (ANINF), cadastre minier, captages d’eau, réseaux électriques/centrales, hydrocarbures, terres affectées ZERP, aires protégées terrestres et marines, etc. v) Mise en œuvre des protocoles de partage de données effectivement signés entre l'AGEOS et des partenaires nationaux, entre la CNAT et plusieurs partenaires. vi) Poursuite de la production cartographique et de la diffusion d’alertes. vii) Fonctions d’analyse et visualisation en cours de consolidation : réalisation de premiers tests de visualisation et d’analyse (ex. intégration des données hydrocarbures et des données de cartographie participative ANPN – Ogooué-Lolo), et mise en place d’une procédure de publication des données sous ArcGIS Enterprise ; disponibilité d’un rapport de conception et d’un guide d’utilisation de la plateforme PNAT. 	<p><i>R.1.b Base de données et cartes du PNAT mises à jour et accessibles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) La base de données est, depuis 2022, opérationnelle et alimentée, avec une plateforme en ligne, des procédures de publication et un réseau de partenaires de données en place ii) Elle est régulièrement enrichie via les données transmises par les parties prenantes signataires de protocoles (MoU). iii) L’unité de gestion des données du PNAT est opérationnelle au sein de l’AGEOS. iv) Disponibilité et intégration de jeux de données multi-secteurs : agriculture (dont séries agricoles dans permis forestiers), fibre optique (ANINF), cadastre minier, captages d’eau, réseaux électriques/centrales, hydrocarbures, terres affectées ZERP, aires protégées terrestres et marines, etc. v) Protocoles de partage de données effectivement signés : 5 protocoles sur 8 entre l'AGEOS et des partenaires nationaux, et 7 protocoles sur 10 entre la CNAT et plusieurs partenaires (SEEG, ANINF, Ministère de l’Agriculture, DGF, ANPN, DG Mines, DG Hydrocarbures), constituant un réseau formalisé de contributeurs à la BdD. vi) Production cartographique et diffusion d’alertes : 150 cartes produites pour la CNAT, ainsi que des cartes d’alertes de changement des milieux transmises à la DGF (16) et à la DG Mines (12). vii) Fonctions d’analyse et visualisation en cours de consolidation : réalisation de premiers tests de visualisation et d’analyse (ex. intégration des données hydrocarbures et des données de cartographie participative ANPN – Ogooué-Lolo), et mise en place d’une procédure de publication des données sous ArcGIS Enterprise ; disponibilité d’un rapport de conception et d’un guide d’utilisation de la plateforme PNAT. <p>Conclusion : l’activité est atteinte sur le plan fonctionnel (base de données en ligne, unité opérationnelle, données multi-sectorielles intégrées, protocoles de partage, production cartographique), avec une dynamique de mise à jour continue structurée par les MoU et les procédures de publication de</p>

	<p>données. Le partage des données par les administrations sectorielles est poursuivi et à renforcer.</p>
<p><i>R1.c Stratégie de communication, de consultations et de consensus définie et mise en œuvre :</i></p> <p>i) Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie et des outils de communication : disponibles et opérationnels.</p> <p>ii)</p> <p>iii)</p> <p>iv) Les canaux numériques structurants ont été mis en service dès 2022 : Site internet de la CNAT : dont 434 utilisateurs sur l’année 2025. Plateforme PNAT : 198 utilisateurs sur l’année 2025.</p> <p>v) Mise en œuvre des consultations et actions de sensibilisation</p> <p>vi)</p>	<p><i>R.1.c -Une stratégie de communication est établie et un site internet a été développé :</i></p> <p>i) Stratégie et outils de communication : disponibles et opérationnels.</p> <p>ii) Une stratégie de communication (assortie d’un plan de communication) a été validée en août 2022. Elle intégrait un volet « communication internet » (incluant l’animation via des référents locaux) et un volet externe (populations, administrations, secteur privé, médias, etc.).</p> <p>iii) Cette stratégie a été accompagnée d’outils de mise en œuvre (manuel de procédures d’administration du site, cartographie des médias, briefing book, kit référent, cadrage réseaux sociaux, etc.).</p> <p>iv) Les canaux numériques structurants ont été mis en service dès 2022 :</p> <p>Site internet de la CNAT fonctionnel depuis 2022 (958 utilisateurs au 30/07/2025, dont 434 sur l’année 2025).</p> <p>Plateforme PNAT opérationnelle depuis 2022 (454 utilisateurs au 30/07/2025, dont 198 sur l’année 2025), permettant notamment l’inscription aux ateliers et le dépôt de demandes d’affectation.</p> <p>v) Mise en œuvre des consultations et actions de sensibilisation : réalisée, mais partiellement conforme à l’ambition initiale</p> <p>Sur la durée du programme, 14 campagnes de communication ont été réalisées ayant permis d’atteindre au moins 705 personnes directement (ateliers, plénières CNAT, réunions de sous-commissions, atelier presse, ateliers de réflexion PNAT, centres d’information) :</p> <p>- ateliers provinciaux et 9 ateliers départementaux (Woleu-Ntem et Ogooué-Lolo), ainsi qu’un ensemble d’échanges institutionnels (plénières/sous-commissions) et d’actions de proximité via des centres d’information.</p> <p>Les missions et ateliers de consultation ont été conduits par vagues : 3 missions (Woleu-Ntem puis Ogooué-Lolo), tenue d’ateliers départementaux (1 dans le Woleu-Ntem et 6 dans l’Ogooué-Lolo). Toutefois, la mise en œuvre a été affectée par le contexte de gouvernance, avec des suspensions et ralentissements des missions de terrain en 2023, et des activités conditionnées à la désignation de la CNAT.</p> <p>vi) Référents locaux et centres d’information : mise en place pilote, puis arrêt des contrats</p> <p>L’objectif initial de déploiement d’un réseau national (48 départements) a été réajusté : le dispositif de référents locaux a été réduit à une phase pilote (5 référents) dans le Woleu-Ntem.</p>

<p>vii) Produits de communication et visibilité : production effective, avec limites sur la régularité de certains livrables</p>	<p>5 référents locaux ont été recrutés et installés dans les 5 départements du Woleu-Ntem, avec 5 centres d’information dédiés à l’information et la consultation sur le programme.</p> <p>Les référents locaux ont assuré une activité de sensibilisation soutenue : 89 sessions entre 2022 et 2024, leurs contrats s’achevant en décembre 2024 (fin de l’activité terrain structurée autour de ces postes).</p> <p>vii) Produits de communication et visibilité : production effective, avec limites sur la régularité de certains livrables</p> <p>Production significative de supports (2407 supports produits sur la période rapportée, publications réseaux sociaux, newsletter annuelle).</p> <p>Environ 400 infographies produites et une activité soutenue sur les réseaux sociaux (publications CNAT).</p> <p>En revanche, certains livrables ont été affectés par le fonctionnement institutionnel : la newsletter, prévue annuellement, n’a pas été reconduite comme envisagé en raison de l’absence de sessions ordinaires de la CNAT devant en intégrer les conclusions.</p> <p>Enfin, les outils numériques ont été exposés à des contraintes de cybersécurité (cyberattaques) et à des ajustements de liens et du domaine.</p> <p>Conclusion : l’activité a abouti à la mise en place d’un dispositif de communication et de consultation structuré autour d’une stratégie formalisée, d’outils numériques opérationnels et d’actions de sensibilisation, de consultation menée sur le terrain, avec une intensité variable selon les périodes et le contexte institutionnel. Elle est globalement réalisée au sens où la stratégie et le plan de communication existent, les plateformes CNAT et PNAT sont opérationnelles, des consultations multi-niveaux ont été conduites et des outils et supports ont été produits et diffusés. Néanmoins, la pleine exécution nationale et la continuité (notamment l’animation durable des référents locaux et la régularité de certains livrables) ont été partiellement contraintes par le contexte institutionnel, la réorganisation du dispositif de terrain (passage de 48 à 5 référents en pilote), et des aléas opérationnels (suspensions de missions, cybersécurité). Des initiatives comme une application de gestion des plaintes liées aux affectations des terres par téléphone ont été réfléchies, mais n’ont pu être réalisées.</p> <p>Liens : https://www.cnat-gabon.com https://pnat.cnat-gabon.com Les nouveaux liens à considérer sont les suivants (CNAT et PNAT) : https://cnat-gabon.ga et https://pnat.cnat-gabon.ga Lien LinkedIn https://www.linkedin.com/in/cnat-gabon-officiel414469275?utm_source=share&utm_campaign=share_via&utm_content=profile&utm_medium=android_app Lien Facebook : https://www.facebook.com/CnatOfficiel/</p>
---	--

	Lien Twitter : https://x.com/La_CNAT_Gabon?t=UauKt9Y-tslascS4iPIH3Q&s=09
<p><i>R1.d Cartographies participatives des villages réalisées et géoréférencées :</i></p> <p>i) 627 villages cartographiés validés par le Groupe Technique.</p> <p>ii) Poursuite de la cartographie participative et villageoise avec la méthodologie nationale validée.</p>	<p><i>R1.d Cartographies participatives des villages réalisées et géoréférencées :</i></p> <p>i) 908 villages gabonais disposent de cartes villageoises participatives validées sur le terrain et restituées officiellement aux communautés (interzone Ntoun–Kango : 22 villages + Ngounié : 440 villages + Ogooué Lolo 460 villages), par l’ANPN</p> <p>ii) Résultats produits mais non finalisés (en attente de restitution)</p> <p>iii) ONG : 297 villages cartographiés (cartes produites), et validées par le GTTC et sur le terrain.</p> <p>iv) CENAREST : 330 villages cartographiés (cartes produites), et validées par le GTTC et sur le terrain.</p> <p>A noter que la restitution des cartes n’était pas comprise dans la prestation demandée aux ONG, la prestation peut être considérée comme finalisée.</p> <p>v) Volume total “cartographié” à la fin de programme (tous stades confondus)</p> <p>vi) Au total, 1535 villages ont été cartographié dans 7 provinces par l’ANPN avec l’aide du CENAREST, et des ONGs WWF, FENSED, KEVA-BRAINFORREST-MINAPYGA (toutes entités et tous niveaux d’avancement confondus).</p> <p>vii) L’objectif opérationnel consolidé visait à délimiter les finages de 1535 communautés villageoises (environ 60%) sur une base nationale de 2589 villages. Cet objectif est donc atteint à la clôture.</p> <p>viii) Éléments de consolidation (méthodologie, assurance qualité, intégration)</p> <p>ix) La méthodologie nationale a été testée (pilotage initial) puis validée après harmonisation (atelier de juin 2024), ce qui a permis de standardiser la production multi-acteurs. Le Gabon dispose désormais d’un référentiel national pour la production de cartographie participative villageoise.</p> <p>x) Un Groupe de Travail Technique Cartographie (GTTC) a été créé pour assurer le contrôle de la qualité des livrables (fiches d’évaluation par étape) produits et a traité plus de 7.000 documents (ANPN/ONG/CENAREST).</p> <p>xi) Une partie des cartes validées (908 villages/1535 villages cartographiés) ont été remises officiellement aux autorités locales et transmises pour intégration à la base de données PNAT. Les autres cartographies sont en cours d’intégration dans la base de données du PNAT.</p>

	<p>Conclusion : 908 villages finalisés (validés + restitués), et 648 villages validés par le GTTC et en cours d'intégration dans la base de données du PNAT. On note donc un total consolidé de 1548 villages cartographiés à la clôture, soit environ 60% des villages recensés par l'INC au Gabon.</p>
<p><i>R1.e Cartes et analyses des potentialités de développement des secteurs agricoles, forestiers, miniers et pétroliers disponibles :</i></p> <p>i) Réalisation de cartes des permis forestiers, des industries de transformation du bois, des productions de bois, des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) finalisées, en attente de validation par la DGF.</p>	<p><i>R1.e Cartes et analyses des potentialités de développement des secteurs agricoles, forestiers, miniers et pétroliers disponibles :</i></p> <p>i) Les cartes des permis forestiers, des industries de transformation du bois, des productions de bois, des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) transmises par le cabinet recruté pour mener l'étude n'ont pas été validées par la Direction Générale des Forêts ;</p> <p>ii) Premières cartographies du potentiel minier et pétrolier reçues du Cabinet en charge de cette activité mais non validées par la partie Gabonaise.</p> <p>Conclusion : L'activité est considérée comme partiellement réalisée à la clôture du Programme. Alors que l'objectif initial prévoyait la production de trois cartes par secteur, aucun livrable cartographique n'a pu être finalisé ni intégré à la base de données du PNAT à ce stade.</p> <p>Cette situation s'explique, d'une part, par l'absence de validation des livrables par le Gouvernement gabonais et, d'autre part, par le fait que les études engagées n'ont pas été menées à leur terme. À cet égard, bien que trois études aient effectivement été initiées, aucune n'a pu être finalisée :</p> <p>(i) Secteur forestier : l'étude, pourtant la plus avancée, a été abandonnée et n'a produit qu'un rapport de cadrage, après des allers-retours prolongés sur les TDR et le retrait du prestataire (malgré la transmission de jeux de données à ONFI)</p> <p>(ii) Secteurs minier et pétrolier : le cabinet recruté a remis deux rapports, mais des incohérences identifiées par la sous-commission technique de la CNAT ont empêché leur validation (les premières cartographies reçues n'ont donc pas été entérinées côté gabonais)</p> <p>(iii) Secteur agricole : l'étude est restée au stade de cadrage et de collecte de données, avec des saisines adressées au ministère en charge de l'agriculture pour consolider les informations nécessaires</p>
<p><i>R1.f Impacts des changements climatiques sur l'UTCF modélisés et pris en compte :</i></p> <p>Activité non démarrée</p>	<p><i>R1.f Impacts des changements climatiques sur l'UTCF modélisés et pris en compte :</i></p> <p>Activité non démarrée</p>
<p><i>R1.g Réseau de stations mixtes météorologiques et hydrologiques mis en place et suivi :</i></p> <p>L'activité a été suspendue, le processus d'acquisition du matériel n'ayant jamais permis de bénéficier des stations hydro-météorologiques et du matériel associé.</p>	<p><i>R1.g Réseau de stations mixtes météorologiques et hydrologiques mis en place et suivi :</i></p> <p>i) Création d'une équipe mixte de travail permettant d'inclure l'ensemble des parties prenantes au niveau national sur la thématique de la météorologie</p> <p>ii) Intégration de certains membres de l'équipe technique au sein du COPIL, pour le suivi et l'appropriation de l'activité technique au niveau national ;</p>

	<p>iii) Identification des sites d’installation des stations hydrométéorologiques, et validation par l’équipe technique ;</p> <p>iv) Définition/validation des spécifications techniques du matériel à acquérir pour mettre en place le réseau de stations mixtes météorologiques et hydrologiques.</p> <p>v) L’ensemble des éléments ont été compilés en vue du montage d’un appel d’offre pour faire l’acquisition du matériel.</p> <p>Conclusion : L’activité a été suspendue.</p>
<p><i>R1.h Définitions et directives relatives aux HSC et HVC élaborés :</i></p> <p>Réalisation des cartes de distributions des HVC1 et 3 géolocalisées HSC au niveau national : contribution de 3 cartes HVC/HSC au PNAT.</p>	<p><i>R1.h Définitions et directives relatives aux HSC et HVC élaborés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au total, 425 taxons (espèces et infra-espèces) ont été recensés comme endémiques du Gabon et 114 taxons comme sub-endémiques. - De même, la liste des espèces d’arbres du Gabon a été mise à jour. Au total, 1488 taxons (espèces et infra-espèces) d’arbres indigènes sont actuellement recensés au Gabon (annexe). - L’analyse de l’ensemble des données collectées lors des missions de terrain ont permis de réaliser des cartes HVC/HSC au niveau national. - Réalisation de 44 transects forestiers et de 1.555 spécimen de plantes récoltées, soit 1,5 % de tous les échantillons récoltés au Gabon. - Du 2 au 4 décembre 2024 s’est tenu l’atelier national d’interprétation des HVC 1 et 3 pour les plantes du Gabon : un rapport d’atelier reprenant l’ensemble des recommandations et conclusions a été rédigé. - Réalisation des premières cartes HVC et HSC pour intégration dans la base de données du PNAT. - Les cartes produites compilent les données HVC/HSC collectées, et permettent de mettre en avant les zones à protéger au niveau national en termes de HVC/HSC. Le programme a permis d’avancer sur les prérequis scientifiques et méthodologiques : 6 missions sur 10 ont été réalisées, une méthodologie nationale de définition des HVC 1 et 3 a été validée lors d’un atelier national et sa mission de vérification a été concluante. Les espèces inventoriées ont été identifiées (mission des botanistes de l’HNG à Bruxelles) et les plantes HVC 1 ont été identifiées et cartographiées, ainsi que les zones HSC en accord avec les résultats des missions IRN. <p>Enfin, sur le volet « directives » : adoption en Conseil des Ministres d’une directive nationale sur la sélection des sites propices à la culture du palmier à huile intégrant la définition et la cartographie des forêts HSC/HVC</p> <p>Par ailleurs, une application a été créer en collaboration avec l’IRD et le MBG : ConApp. Cette application permet d’accéder à des cartes de distribution actualisées des espèces d’arbres menacés du Gabon à partir de l’onglet « Obtenir des</p>

	<p>informations sur la distribution des arbres menacés ». Un livre sur les HVC3 forestier du Gabon a également été rédigé</p> <p>Conclusion : L'activité a été partiellement atteinte.</p>
<p><i>R.1.i Outils et méthodes multi-critères d'aide à la décision utilisés et PNAT V2 élaboré</i></p> <p>Activité non démarrée</p>	<p><i>R.1.i Outils et méthodes multi-critères d'aide à la décision utilisés et PNAT V2 élaboré</i></p> <p>Activité non démarrée</p>
<p><i>R1.j. Étude d'impact de développement durable (EIDD) sur PNAT V2</i></p> <p>Activité non démarrée</p>	<p><i>R1.j. Étude d'impact de développement durable (EIDD) sur PNAT V2</i></p> <p>Activité non démarrée</p>
<p><i>R1.k. PNAT VF approuvé et mis en œuvre</i></p> <p>Activité non démarrée</p>	<p><i>R1.k. PNAT VF approuvé et mis en œuvre</i></p> <p>Activité non démarrée</p>
Effet 2 : Système performant de suivi de l'UTCF	
Indicateur effet 2 : Données disponibles, fréquence d'actualisation des statistiques et cartes de couvert forestier	
<p><i>R2.a Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mises à jour des cartes et statistiques sont une activité continue, avec un suivi chiffré montrant une progression jusqu'à 24 cartes mises à jour cumulées • L'activité a permis l'utilisation d'une chaîne automatisée de traitement d'images pour la cartographie de l'UTCF, avec un protocole d'équipement réalisé à 100%. 	<p><i>R.2.a Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> i) La solution codéveloppée avec CLS a permis la formation des agents AGEOS et l'achat de matériel nécessaire à 2 postes de serveurs de traitement et d'analyse d'images. Les serveurs ont été installés à l'AGEOS. ii) 10 mises à jour des cartes statistiques. iii) Installation du matériel informatique de CLS au centre de compétence de Nkok (livrable D2.2). iv) Les mises à jour des cartes et statistiques sont une activité continue, avec un suivi chiffré montrant une progression jusqu'à 24 cartes mises à jour cumulées v) L'activité a permis l'utilisation d'une chaîne automatisée de traitement d'images pour la cartographie de l'UTCF, avec un protocole d'équipement réalisé à 100%
<p><i>R.2.b Cartographie de l'emprise spatiale des villages du Gabon réalisée :</i></p> <p>797 emprises spatiales des villages effectuées.</p>	<p><i>R.2.b Cartographie de l'emprise spatiale des villages du Gabon réalisée :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> i) 1 877 emprises spatiales des villages pour les provinces du Woleu-Ntem, l'Ogooué-lolo, l'Ogooué-Ivindo, Ngounié, Nyanga et Haut-Ogooué cartographiées, dont 1281 numérisés. ii) 8.871,89 hectares de surfaces désagrégées (zones agricoles rurales).
<p><i>R2.c Les activités sectorielles avec impact UTCF sont suivies :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> i) 8.040 alertes de déforestation émises ; ii) 2.261 alertes de déforestation transmises ; iii) 193 alertes suivies d'une opération terrain. 	<p><i>R.2.c Les activités sectorielles avec impact UTCF sont suivies :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> i) 100.096 alertes de déforestation émises ; ii) 18.370 alertes de déforestation transmises ; iii) 508 alertes suivies d'une opération terrain. <p>Les rapports d'alerte sont transmis au Ministère des forêts et au Ministère des mines, afin de permettre des missions de terrain pour vérification, et de stopper la dégradation in situ.</p>
<p><i>R2.d Parcelles IRN et transects de biodiversité établis :</i></p>	<p><i>R.2.d Parcelles IRN et transects de biodiversité établis :</i></p>

<p>Sur la dernière période de mise en œuvre, une seule mission terrain a pu être réalisée en 2025 et 12 parcelles permanentes supplémentaires ont été installées (Moyen-Ogooué, Ogooué-Ivindo, Woleu-Ntem).</p>	<p>i) Atteinte partielle de la cible : l'objectif initial du PRODOC (500 parcelles permanentes + 200 à 300 transects) a été révisé à 400 parcelles permanentes, sans pouvoir être atteint, avec 356 parcelles installées à la fin du programme (cumul incluant les parcelles antérieures à 2021).</p> <p>ii) Les échantillons issus des missions ont été traités : 52 kg d'échantillons de sols ont été envoyés au laboratoire IITA (Cameroun) et d'autres ont été prétraités au laboratoire IRN ; l'aménagement du laboratoire IRN dans de nouveaux locaux est également acté. Enfin, un rapport final d'analyse des résultats de l'activité reste à produire pour clôturer scientifiquement le volet IRN.</p>
<p><i>Activité 2.6 : Renforcement des capacités de l'AGEOS en matière de suivi de l'UTCF</i></p>	<p><i>Activité 2.6 : Renforcement des capacités de l'AGEOS en matière de suivi de l'UTCF</i></p> <p>i) L'AGEOS a co-développé avec un partenaire français Collecte Localisation Satellites (CLS) SIRS, une solution d'analyse détecteur des changements au niveau du couvert forestier ;</p> <p>ii) Dans le cadre du renforcement de capacités des agents de l'AGEOS, deux missions ont été effectuées en France auprès de CLS et une mission aux États-Unis.</p>

3. Défis de mise en œuvre

Présentez les défis et difficultés qui ont caractérisé la période de rapportage (semestre/année) ainsi que, le cas échéant, les mesures prises pour les surpasser.

3.1 Défis liés au contexte du pays

La mise en œuvre du Programme CAFI 1 a été significativement affectée par un contexte à la fois sanitaire (COVID-19), institutionnel et politico-administratif, particulièrement marqué à compter de 2023. À cet égard, la Commission Nationale d'Affectation des Terres (CNAT), placée sous la tutelle du Ministre en charge du Développement durable, a été fragilisée par l'absence de portefeuille ministériel dédié ainsi que par des incertitudes institutionnelles persistantes. Depuis près de deux ans, la CNAT ne s'est pas réunie et ne dispose pas de Président, limitant sa capacité à assurer les fonctions de validation et d'arbitrage nécessaires à l'aboutissement du PNAT.

Dans ce contexte, le Programme a connu des changements successifs au niveau des principaux interlocuteurs institutionnels (maîtrise d'ouvrage déléguée, directions générales des agences partenaires, présidence du COPIL, ainsi que ministères sectoriels). Cette instabilité a induit des phases d'adaptation, avec un impact direct sur le calendrier de mise en œuvre, l'appropriation des outils et la continuité des processus décisionnels.

Par ailleurs, plusieurs contraintes opérationnelles propres au contexte national ont affecté le déploiement des activités de terrain. Parmi celles-ci figurent notamment les échéances électorales (présidentielles et législatives), des difficultés logistiques liées à l'accessibilité de certaines zones (état des infrastructures routières), des délais observés dans le traitement des virements internationaux par le système bancaire, ainsi qu'une mobilisation parfois limitée des dispositifs administratifs d'accompagnement (notamment en matière de formalisation préalable des missions). Ces éléments ont contribué à des ralentissements dans la conduite des activités.

Enfin, la gouvernance du Programme a été confrontée à des contraintes affectant la tenue régulière de ses instances. Une extension du Programme a ainsi été accordée afin de permettre la poursuite des activités, sans qu'un COPIL de validation intermédiaire puisse être organisé. Un COPIL a toutefois pu se tenir en amont immédiat de la date

d'achèvement technique (DAT). L'absence relative d'instances formelles d'échanges a, de ce fait, réduit les espaces de pilotage collectif et de validation périodique.

3.2 Défis inhérents au projet

Au titre des défis intrinsèques, la production du PNAT ainsi que l'alimentation de la base de données nationale ont été ralenties par une collaboration encore insuffisante entre les administrations sectorielles, ainsi que par des réticences dans la transmission des données techniques nécessaires à son bon fonctionnement. Malgré ces contraintes, les activités de collecte et d'analyse ont été poursuivies, et une plateforme en ligne a pu être mise à disposition, bien que des besoins résiduels subsistent en matière d'ergonomie et d'optimisation des fonctionnalités d'analyse.

La complexité technique du volet SNORNF a également constitué un défi majeur. Celui-ci s'est notamment traduit par des retards liés à la non-installation initiale des serveurs (ultérieurement installés à l'AGEOS), des changements d'équipes au sein du prestataire de développement CLS, ainsi que par certaines insuffisances techniques identifiées (faiblesses dans certains algorithmes de la chaîne optique et absence d'implémentation de la chaîne radar). Ces éléments ont nécessité des ajustements continus et la mise en place d'un dispositif de coordination technique renforcé. En fin de Programme, des attaques de type ransomware ont par ailleurs affecté le fonctionnement du SNORNF, en l'absence de mise en place d'un pare-feu durant la phase de mise en œuvre.

Sur le plan procédural, la mise en œuvre a été affectée par une maîtrise initiale encore limitée des exigences fiduciaire de l'AFD et de son manuel de procédures, pourtant validé et partagé avec les équipes nationales du projet. Cette situation a contribué à un nombre élevé d'observations au cours des premiers mois. Des retards ont ainsi été constatés en phase de démarrage, conduisant à l'adoption progressive de méthodes de travail visant à anticiper les réserves et à réduire les délais de traitement. Plus généralement, les équipes nationales ne disposaient pas, au lancement du Programme, d'un niveau de familiarisation suffisant avec ces exigences procédurales. Dans ce contexte, un renforcement des capacités sur ces aspects apparaît comme un levier essentiel pour fluidifier la mise en œuvre et sécuriser les processus.

Les activités de terrain ont également connu des discontinuités, notamment en raison des suspensions liées à la pandémie de COVID-19, puis des contraintes spécifiques intervenues en 2023, nécessitant une relance progressive. À titre d'illustration, la cartographie participative a enregistré un ralentissement marqué, lié à des difficultés internes au projet ainsi qu'à des contraintes propres à l'ANPN. Cette situation a conduit à une externalisation partielle via le recours à des ONG/organismes spécialisés, accompagnée d'un travail d'harmonisation méthodologique, avant une reprise effective des activités au second semestre 2024.

Sur le plan financier, des contraintes de trésorerie et de justification ont également été observées, notamment en lien avec les difficultés de réapprovisionnement de la caisse d'avance. Celles-ci s'expliquent à la fois par les défis rencontrés par l'équipe nationale dans la production des justificatifs requis et par des délais liés aux procédures de transferts du système bancaire gabonais, avec un impact sur la cadence d'exécution et la planification des missions.

Enfin, des défis en matière de ressources humaines et de continuité de gestion ont été constatés, en particulier en phase terminale du Programme. Celui-ci a connu un turnover significatif (trois coordonnateurs successifs), ainsi que le départ du coordonnateur et du responsable suivi-évaluation en 2025. Compte tenu des délais de recrutement et de la proximité de la clôture, il a été décidé de ne pas procéder à de nouveaux recrutements, avec un recours accru à l'assistance technique afin d'assurer la continuité du suivi opérationnel. À cet égard, bien qu'une assistance technique ait été prévue dès le démarrage, celle-ci a été interrompue après deux années de mise en œuvre à la demande de la partie nationale, avant d'être réactivée lors de la dernière année. Cette continuité apparaît comme un facteur clé, tant pour le respect des procédures du partenaire fiduciaire que pour la bonne exécution des activités de terrain.

L'ensemble de ces éléments, conjugué aux retards dans l'acquisition de certains équipements et à la réduction de certaines capacités opérationnelles (notamment pour les missions de terrain), contribue à expliquer les retards observés dans la mise en œuvre de plusieurs activités, ainsi que l'absence de missions de suivi terrain en 2025.

3.3 Mesures correctives prises ou envisagées

Au regard des difficultés rencontrées, plusieurs pistes de mesures correctives peuvent être envisagées afin de renforcer la performance et la fluidité de mise en œuvre lors de futures phases ou de programmes similaires.

En premier lieu, le renforcement de la gouvernance des données et de la coordination interinstitutionnelle apparaît essentiel. Cela pourrait se traduire par la mise en place de cadres formalisés de partage des données entre administrations sectorielles, assortis de protocoles clairs d'échange et de validation. La désignation de points focaux techniques au sein des institutions concernées, ainsi que l'organisation de réunions techniques régulières, contribueraient également à améliorer la disponibilité, la qualité et la consolidation des données alimentant le PNAT et la base nationale.

S'agissant du volet technique, notamment le SNORNF, une attention particulière devrait être portée à la sécurisation et à la stabilisation des infrastructures dès le démarrage des activités. Cela inclut l'installation systématique et anticipée des serveurs, le renforcement des exigences contractuelles vis-à-vis des prestataires en matière de continuité des équipes et de transfert de compétences, ainsi que l'intégration complète des composantes techniques dès la phase de conception. Par ailleurs, la mise en place d'un dispositif de cybersécurité renforcé, incluant notamment des mécanismes de protection, de sauvegarde et de prévention des intrusions, apparaît comme un prérequis indispensable à la continuité de service. Les cyberattaques intervenues en fin de Programme soulignent, plus largement, les enjeux de sécurité des systèmes d'information au sein de l'entité hébergeant le SNORNF. Dans cette perspective, il serait judicieux que cette entité puisse disposer, dans le cadre de ses frais de fonctionnement, des moyens nécessaires pour assurer la mise en œuvre et le maintien d'un dispositif structuré de cybersécurité, garantissant un niveau de protection adapté et pérenne.

Sur le plan procédural, le renforcement des capacités des équipes nationales sur les exigences du partenaire fiduciaire constitue un levier important. Celui-ci pourrait être complété par des dispositifs d'appui plus opérationnels, tels que des formations, des réunions fréquentes, des outils de vérification préalable des dossiers et un accompagnement renforcé en phase de démarrage, afin de réduire les observations et d'accélérer les traitements.

En ce qui concerne les activités de terrain, une meilleure anticipation de la planification des missions, couplée à un recours plus structuré à des partenaires techniques externes lorsque nécessaire, permettrait de limiter les discontinuités observées. L'harmonisation des méthodologies et la standardisation des outils de collecte contribuerai également à renforcer la cohérence des interventions.

Enfin, en matière de ressources humaines, la stabilisation des équipes clés et l'anticipation des remplacements apparaissent comme des facteurs déterminants de continuité. Le maintien d'une assistance technique structurée tout au long du cycle de projet, combiné à un dispositif formalisé de capitalisation et de transfert de compétences, permettrait de renforcer durablement les capacités opérationnelles.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

- En utilisant le cadre logique du projet tel que validé dans le document de projet (ou tel que révisé et approuvé par le comité de pilotage le cas échéant), veuillez renseigner le tableau ci-dessous afin d'évaluer la performance du projet au niveau des produits et indicateurs. Merci de **lister l'ensemble des produits du projet** et de démultiplier les lignes, le cas échéant, si un produit contient plusieurs indicateurs
- Ce tableau constitue la source principale d'évaluation de la performance du projet. Il permet de suivre à la fois :
 - les progrès réalisés durant la période de rapportage ;
 - les résultats cumulés depuis le début du projet ;
 - l'avancement par rapport aux cibles initiales ou révisées.
- Les commentaires doivent porter sur l'analyse des écarts, des tendances observées et des facteurs explicatifs (positifs ou négatifs). Les informations figurant dans ce tableau ne doivent pas être répétées sous forme narrative ailleurs dans le rapport.

Tableau évaluation de la performance :

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁵	Commentaires ⁶
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage		
Produit 1.1 et 1.2 Appui aux travaux de la CNAT et des sous-commissions et gestion des conflits	Nombre de cas de conflits et surfaces concernées par des conflits (en ha)	0		100% des demandes d'affectation sont vérifiées par la CNAT	0	342 conflits identifiés	Conflits d'affectation des terres résolus dans le	342 conflits identifiés Pas de PNAT V1 rédigé	50%	Depuis la création de la CNAT, aucune nouvelle affectation de terre ne peut être réalisée s'il existe un conflit. Cependant sur les 36% de terres affectées à plusieurs activités, la CNAT a mis en évidence près de 295 conflits d'affectation des terres

⁴ Fournir en commentaires dans le tableau la documentation officielle (**décision des organes de gouvernance**) soutenant la **révision de la cible** le cas échéant

⁵ Calculer quand ce sont des indicateurs numériques. Indiquer une valeur estimative entre 0% et 100% pour les indicateurs non numériques (0% si les activités contribuant à l'atteinte du résultat en question n'ont pas commencé et 100% si les activités ont été réalisées et le résultat atteint)

⁶ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements.

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁵	Commentaires ⁶
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage		
							PNAT V1 validé			sur l'étendue du territoire, entre la SEM et les exploitants forestiers soit 4.396.698,74 ha. Et 47 conflits d'affectation entre les exploitants forestiers et la Direction Générale des Mines soit 150.033,76 ha. La résolution de ces conflits ne peut se faire sans cadre juridique adopté, en cours de traitement au niveau politique.
	Nombre de cas de conflits et surfaces concernées par des conflits (en ha)	Cadre juridique opérationnel insuffisant		-Projet Loi d'affectation validé techniquement -Manuel de procédures validé par la CNAT			-Projet de Loi en cours de validation politique - Présentation et discussion du Manuel de Procédures en plénière de la CNAT	-Projet de Loi en cours de validation politique - Présentation et discussion du Manuel de Procédures en plénière de la CNAT	85%	Tous les documents élaborés ont été validés au niveau technique et sont en attente de validation des autorités nationales compétentes. La désignation d'un Ministère en charge de l'affectation des terres a fait l'objet d'une décision lors du Conseil des Ministres du 18 décembre 2025, attribuant la Présidence de la CNAT au Ministère en charge de la Planification
Produit 1.3 Base de données et cartes du PNAT mises à jour et accessibles	Base de données régulièrement enrichie au cours de l'année sur la base des données transmises à l'AGEOS par les parties	Base de données PNAT V0 incomplète (2015) accessible en ligne	5 protocoles d'accord sectoriels opérationnels			0	10	10	100%	La base de données est en ligne depuis 2022. Les activités en continu consistent à : - la mise à jour sur les adaptations des codes couleurs des données ;

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Commentaires ⁶	
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage		Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁵
	prenantes signataires des MoU	8								L'ajout des données de conservation et leur tableau de bord ; L'ajout des données dans le cadre des 10 protocoles d'accord sectoriels ; L'ajout de l'ensemble des données transmises par l'ensemble des parties prenantes du projet (IRN, cartographie participative, HVC, HSC).
	Cartes disponibles sur la base de données					6	10	16	100%	
	Nombre de partenaire ayant partagés des données	10				7	1	8	80%	
Produit 1.4 : Élaboration et validation d'une stratégie et d'un plan de communication et de consultations	Nombre de consultation Site internet de la Commission Nationale d'Affectation des Terres	500						1412 Processus d'élaboration du PNAT ouvert et participatif intégrant des consultations élargies au niveau national, provincial et départemental	100%	Le site internet est opérationnel depuis juillet 2022 – il a été transmis pour hébergement au sein de l'ANINF
	Nombre de personnes atteintes par la Stratégie de communication	300					640	53 624	100%	

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁵	Commentaires ⁶
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage		
										<p>Woleu Ntem, 45 personnes lors de l'Atelier de Presse, 40 personnes lors des 2 premiers ateliers de réflexion sur le PNAT. 13716 impressions sur le compte LinkedIn (2025) et les 640 abonnés virtuels (2025) des 3 réseaux sociaux y compris les près de 705 personnes atteintes physiquement. L'on enregistre l'atteinte de près de 59 602 en cibles directes (2023). L'on va comptabiliser 15516 pour la période 1er janvier au 30 juin en ayant pas comptabilisé les impressions Facebook et Twitter/</p>
	Nombre de centre d'information	48	5			5	0	5	100%	<p>Le nombre initial prévu des référents locaux était de 48, représentant les 48 départements au niveau national. Toutefois, pour des raisons de restructuration proposée par le Secrétariat CAFI, le nombre de 48 a été revu à 5 pour une phase pilote, afin de tester l'efficacité de ces derniers à l'intérieur du pays. Puis cette activité a été abandonnée, au profit de la mise en place d'une application mobile pour la gestion des plaintes au niveau local, qui n'a pas pu faire l'objet d'un développement faute de validation.</p> <p>Le processus d'élaboration du PNAT est ouvert et participatif intégrant des consultations élargies au niveau national, provincial et départemental.</p>

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁵	Commentaires ⁶
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage		
	Newsletters par an Nombre de post sur les réseaux sociaux par semaine Nombre de produits imprimés	1 54 3000					1 46 2467		100% 85% 82%	
Produit 1.5 : Cartographie villageoise participative de l'utilisation des terres et des régimes fonciers ruraux	Réalisation des cartes villageoises participatives sur le territoire gabonais	908 cartes validées et restituée par l'ANPN dans l'Ogooué Lolo, la Ngounié et Ntoum-Kango. 297 villages cartographiés par les ONG, et validés par le GTTC 330 villages cartographiés par le CENAREST, et validés par le GTTC	2589 villages cartographiés			468 villages cartographiés	627 villages cartographiés validés par le Groupe Technique.	908 cartes restituées aux communautés villageoises 1548 villages cartographiés dont 1535 dont les cartes sont en cours d'intégration à la base de données du PNAT	60%	Suite à restructuration des activités proposées par le Secrétariat CAFI, il a été proposé que l'ANPN soit appuyée par des ONG et le CENAREST . Un appel d'offre a permis de recruter 3 structures, portant à 5 les entités impliquées dans la réalisation des cartographies villageoises.
Produit 1.6 : Cartes et analyses des potentialités de développements des secteurs agricoles, forestiers, miniers et pétroliers disponibles	Nombre et types de cartes et d'analyses thématiques produites	3 cartes par secteur		3 cartes par secteur	0	0	0	0	10%	Les 3 études ont pu démarrer, mais aucune n'a abouti. L'étude concernant le secteur forêt est la plus aboutie et reste suspendue à la transmission des données de la DGF. Une remodelisation des termes de références avec le cabinet ONFI en

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁵	Commentaires ⁶
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage		
										<p>charge de l'étude a été proposée, afin d'y remédier, mais n'a pas permis d'aboutir.</p> <p>L'étude sur le volet minier a pu mettre en évidence un premier échantillonnage de carte dont la qualité reste à valider. Les experts des Ministères des Mines et du Pétrole ont été saisis. Des retours nous ont été faits et les équipes de la CNAT et desdits ministères travailleront ensemble afin de fournir les données requises dans le cadre de l'étude.</p> <p>L'étude sur le volet agricole est restée à la phase cadrage. Un rapport de cadrage a été produit faisant état des lieux et de la méthodologie qui sera utilisée pour produire les cartes. Ce rapport a été validé, puis le cabinet n'a plus donné suite.</p>
Produit 1.7 Réseau de stations mixtes météorologiques et hydrologiques mis en place et suivi	Nombre de stations mixtes installées	6		6		0	0	0	15%	<p>Le Programme a permis la création d'une équipe technique permettant l'inclusion des parties prenantes au niveau national sur les données météo, et leur intégration au COPIL, pour le suivi et l'appropriation de l'activité ; Le choix des sites d'installation des stations a pu être défini, ainsi que les spécifications techniques du matériel à acheter, et le montage des cahiers des charges pour lancer les appels d'offres pour</p>

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Commentaires ⁶	
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage		Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁵
										faire l'acquisition du matériel. Ces appels d'offres sont restés infructueux.
Produit 1.8 Élaboration de définitions et directives nationales relatives aux forêts à HVC et à HSC	Nombre de cartes HSC et HVC élaborées	4 cartes compilant les données HVC et HSC collectées					3	3	75%	<p>Définitions et directives relatives aux HSC et HVC élaborées, cartes intégrée à la Bdd PNAT.</p> <p>Sur les 10 missions prévues, 6 missions ont été réalisées, permettant d'obtenir des données pour la réalisation des cartes.</p> <p>Une méthodologie de définition des HVC 1 et 3 a été validée lors d'un atelier national, et la mission permettant de vérifier ladite méthodologie a été concluante.</p> <p>L'ensemble des espèces inventoriées dans le cadre du projet a été identifié lors de la mission des 2 botanistes de l'HNG à Bruxelles.</p> <p>Les plantes HVC 1 ont été identifiés et cartographiés.</p> <p>Les données ont été compilées et analysées et les consultants recrutés ont pu élaborer les cartes HVC et HSC. Ces cartes sont en cours d'intégration dans la base de données du PNAT.</p>

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Commentaires ⁶	
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage		Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁵
Produit 2.1 Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites	Nombre de postes équipés et fonctionnels	2				0	2	2	100%	La solution codéveloppée avec CLS a permis la formation et l'achat de matériel nécessaire à 2 postes de serveurs de traitement et d'analyse d'images. Les deux postes sont installés à l'AGEOS, cependant le second poste vient en appui du premier en cas de panne. La solution permettant les détections au niveau national est en cours d'améliorations par le prestataire CLS. La mise à jour des cartes est une activité en continu.
	Taux de réalisation du protocole d'équipement des postes	100%				80%	100%	100%	100%	
	Nombre de mises à jour des cartes et statistiques	5		0		13	6	19	100%	
Produit 2.2 : Cartographie de l'emprise spatiale des villages du Gabon réalisée	Nombre de villages avec emprise cartographiée	500					1877	1877	100%	Les activités de l'emprise se sont poursuivies par la digitalisation des images satellites de 1877 villages.
	Surfaces désagrégées des emprises spatiales des villages (ha)	1000					0	8871,89	100%	
Produit 2.3 : Les activités sectorielles avec impact UTCF sont suivies	Nombre d'alertes de déforestation émises	20000					8040	100096	100%	Le nombre d'alertes ne peut être défini en amont ; entre les alertes émises et transmises est dû au nombre fausses alerte. Le développement du système a été finalisé avec le prestataire CLS, dont la mission a pris fin au 31/08/2025.
	Nombre d'alertes de déforestation transmises	10000					2261	18370	100%	
	Nombre d'alertes de déforestation suivis d'une opération terrain	1000					193	508	51%	
2.4. Base de données sur les parcelles permanentes de IRN sont mises à jour	Nombre de parcelles installées et transects établis	500	400				356	356	89%	En raison de problèmes administratifs, le projet a pris du retard dans l'installation des parcelles d'IRN. L'objectif a été révisé à 400 parcelles, mais n'a pu

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Commentaires ⁶	
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage		Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁵
										<p>être atteint (356 parcelles installées). Les équipes de terrain de l'ANPN n'ont pu réaliser qu'une seule mission en 2025. Les échantillons relatifs à ces missions ont été transmis à un laboratoire pour analyse chimique des sols, et les autres échantillons ont été prétraités au sein du laboratoire IRN de l'ANPN. Un rapport final d'analyse des résultats de cette activité doit être produit.</p>

Le Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) approuvé par le comité de pilotage du projet doit être déposé dans l'Espace collaboratif du projet.

Hyperlien vers le PTBA approuvé : ...

Le PTBA constitue le document de référence pour l'analyse de la performance du projet. Les écarts significatifs entre la planification (PTBA) et les résultats observés doivent être reflétés et expliqués directement dans la colonne « Commentaires » du tableau ci-dessous, ainsi que, le cas échéant, dans la section 3 « Défis de mise en œuvre ».



25_02_06_UGP_CAFI
 _PTBA 2025 CAFI_Rev

La DAT et la DLVF du programme ont été prolongées jusqu'au 28 septembre 2025, et la DLUF a été prolongée jusqu'au 19/12/2025 pour permettre l'atterrissage administratif et financier du Programme, ayant permis de mener plus sereinement les activités relatives à la bonne clôture du Programme : Audit financier, rapport d'évaluation finale externe, compilation et stockage de l'ensemble des données... Toutes ces activités sont finalisées à la DLUF.

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit ⁷ (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité ⁸	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage
Recrutement d'experts juridiques pour la rédaction du projet de loi en appui à la sous-commission juridique de la CNAT	1.1.a. (Référence Prodod)	Sous-commission juridique CNAT	Activité finalisée sur le plan technique en attente d'une validation politique	Des contributions techniques ont été collectées dans l'attente de la contractualisation	Les experts juridiques ont réalisé le draft de la loi relative à l'affectation des terres
Recrutement d'un cabinet juridique en charge de l'élaboration du manuel de procédures de la CNAT	1.1.a (Référence PTBA)	Sous-commission juridique CNAT	Activité finalisée sur le plan technique en attente d'une validation politique	Le manuel de procédures est disponible en attente de validation	Manuel de procédure en attente de la validation du Ministre
Ateliers de réflexions de la CNAT	1.1.b (Référence PTBA)	Toutes les parties prenantes		Note explicatives disponible	Activité non menée
Recrutement d'un cabinet en charge de la rédaction du PNAT V1/V2	1.1.c (Référence PTBA)	CNAT	De janvier à décembre 2025	Cahier de charges à titre de ligne directrice pour l'élaboration du PNAT a été élaboré Recrutement du cabinet	Inachevé
Mise en place d'un comité local en appui au cabinet pour la rédaction du PNAT	1.1.c	CNAT	De janvier à décembre 2025	Mise en place d'un comité local de rédaction du PNAT V1	Réalisé
Établir une Unité de cartographie et de gestion des données au sein de l'AGEOS (unité PNAT)	1.3		De janvier à décembre 2025	Base de données robuste du PNAT V1 mise à jour et accessible en ligne	Terminé
Réalisation de missions en province en appui à la CNAT	1.4.2 b, c,d	Référents en communication	De janvier à décembre 2025	Note explicative disponible	<i>Inachevé</i>
Élaboration de la stratégie de communication	1.4.1	Référents en communication	De janvier à décembre 2025	Une stratégie et un plan de communication sont disponibles	Terminé

⁷ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

⁸ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Établissement de centres d'information PNAT dans les 5 départements du Woleu-Ntem	1.4.3	Parties prenantes	De janvier à décembre 2025	Des centres d'informations animés par des référents locaux existent t dans les 5 départements du Woleu-Ntem (Province pilote)	Terminé
Acquisition des équipements pour les référents locaux	1.4.3.B	Référents locaux	De janvier à décembre 2025	/	Terminée
Maintenance des équipements des référents locaux	1.4.3.B	Référents locaux	De janvier à décembre 2025	/	Terminé
Campagne de communication mix media	1.4.4.B	Parties prenantes	De janvier à décembre 2025	/	Mission ponctuelle
Communication TV et radio	1.4.4.C	Parties prenantes	De janvier à décembre 2025	/	Mission ponctuelle
Produits imprimés	1.4.4.A	Parties prenantes	De janvier à décembre 2025	2591	Disponibles
Réalisation d'une étude de préfiguration et organisation d'un atelier méthodologique sur la cartographie villageoise participative	1.5.1		De janvier à décembre 2025		Terminé
Réalisation des cartes villageoises participatives sur le territoire gabonais de A1 à A4	1.5.2		De janvier à décembre 2025	1535 cartes villageoises participatives finalisées	Terminé
Relevés botaniques pour l'affinage de l'analyse des HVC	1.8.1		De janvier à décembre 2025	44 transects forestiers réalisés, 15 relevés savaniques également effectués, 1555 spécimens de plantes récoltées, soit 1,5% de tous les échantillons du Gabon.	Terminé
Élaboration d'un rapport d'analyse et de cartes relatives aux zones HVC et HSC au Gabon	1.8.2	Production des premières cartes	De janvier à décembre 2025	Réalisation de 06 missions de terrain, analyses des données. Organisation de l'atelier méthodologique sur les HVC, et validation de la méthodologie. Réalisation des couches de cartographies HVC1-3 et HSC du Gabon. Rédaction du rapport final scientifique	Terminé
Élaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et de mise à jour des cartes et	2.1		De janvier à décembre 2025	6	Terminé

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

statistiques de changement du couvert forestier					
Suivi satellitaire (cartographie) de l'emprise spatiale des villages	2.2		De janvier à décembre 2025	1 228 / 8 871,89	Terminé
Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain	2.3		De janvier à décembre 2025	100 096	Terminé
Établissement d'un inventaire des ressources naturelles (IRN) sur le terrain	2.4	100	De janvier à décembre 2025	25	Inachevé
Personnel de l'UGP	3.1	Tout le personnel est en poste	De janvier à décembre 2025	L'ensemble du personnel de l'UGP en poste permet de suivre efficacement le CAFI	La coordonnatrice et la RSE ont été nommées au sein de la Fonction Publique. L'ATI assure un suivi des activités de l'UGP en compensation.
Location des locaux	3.3.2	Locaux abritant l'UGP	De janvier à décembre 2025		En continu
Budget pour les consultances en fonction des besoins	3.3.4	Recrutement du cabinet AGOSOFT afin de procéder à la mission de revue des comptes (MPTF)	De janvier à décembre 2025		Terminé
Budget pour les audits financiers annuels	3.3.6	Mission d'audit	De janvier à décembre 2025	La mission d'audit de l'exercice 2024 a été réalisée durant le premier trimestre 2025 avec le cabinet KPMG. Rapport d'audit disponible à ce jour. Le rapport d'audit 2025 n'est pas encore disponible. Plusieurs relances ont été faites en ce sens à la Maitrise d'Ouvrage.	Terminé
Budget de renforcement des capacités pour les membres de l'UGP	3.3.7	Formation de comptabilité du Consultant Junior en appui au RAF	De janvier à décembre 2025		Inachevé
Engagement des référents	3.4.2	Référents en poste	De janvier à décembre 2025		Terminé

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

En concordance avec les décisions du Conseil d'Administration de CAFI, veuillez cocher les effets de CAFI auxquels le projet contribue.

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
■	□	■	□	■	■	■

Renseigner, en fonction de la nature du projet, l'annexe 1 ou 2 disponible [ici](#).

- ❖ **Projet à composante territoriale / utilisation des terres : remplir l'annexe 1.** Les explications relatives aux indicateurs contenues dans cette annexe 1 se trouvent dans le document lui-même.
 - Pour tous les projets avec une composante d'utilisation des terres (territoriaux) dont les indicateurs requièrent des données géoréférencées, merci de fournir dans *'Espace collaboratif de votre projet'*⁹ les *shapefiles pertinents conformément aux Lignes directrices de rapportage des données cartographiques.*
 - Il est attendu des projets d'utilisation des terres et de certains projets sectoriels (comme ceux qui portent sur la substitution au bois-énergie, ou sur les mines et hydrocarbures) qu'ils estiment leurs contributions aux réductions d'émissions, comme décrit dans les Lignes directrices Suivi & Evaluation adopté le 13 novembre 2023.

- ❖ **Projet approche habilitante : remplir l'annexe 2.** On n'attend généralement pas des projets habilitants qu'ils calculent leur contribution à la réduction des émissions. Si des estimations sont fournies, les hypothèses doivent être clairement expliquées.

⁹ Une matrice avec le lien d'accès vers l'Espace collaboratif individualisé et privatif de chaque projet est disponible [ici](#)

Merci de déposer l'annexe correspondante à votre projet dans [l'Espace collaboratif \(CAFI- votre projet\) Google Drive](#) et d'indiquer l'hyperlien ici : .

Le rapport est considéré incomplet sans l'une de ses deux annexes et sans les shapefiles le cas échéant.

5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Renseigner la matrice des bénéficiaires en prenant en compte l'encadré « bénéficiaires » en annexe 3 de ce canevas et dans la politique et les Lignes directrices de suivi évaluation de CAFI. Noter que certains bénéficiaires peuvent se situer sous plusieurs piliers, et qu'il n'est donc pas nécessaire que les totaux par effet correspondent au nombre total de bénéficiaires.

Le Programme CAFI 1 PNAT-SNORNF a une portée nationale, dont les résultats bénéficieront à toute la population sur différents secteurs. Il est donc difficile d'identifier et d'évaluer de manière précise les bénéficiaires directs du programme.

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	60% Hommes et 40% Femmes	Les données en cours de consolidation permettront de délimiter les finages de 1.535 communautés villageoises, soit environ 60% des finages nationaux (2.589 villages recensés par l'INC au Gabon)	Plus de 14 administrations et ONG locales et nationales. Provinces de Estuaire (83.346) +Ogooué-Lolo (65.771) +Ngounié (100.838) + Woleu-Ntem (151.718) + Ogooué-Maritime (11.092) +Ogooué-Ivindo (46.889)	Le travail fourni par l'équipe de l'Unité de gestion de cartographie et de gestion de données aura un impact sur l'amélioration de la qualité de vie des villageois, la protection de leurs droits d'usage, et une amélioration de la base de données du PNAT et la prise en compte de ces informations par les administrations sectorielles. Les communautés rurales ont des finages et zone d'activités connus par les techniciens en charge de la	Les bénéficiaires directs du Programme sont les communautés locales, pour qui les droits d'usages du territoire sont reconnus. Les partenaires impliqués dans la réalisation des cartographies, notamment les ONG, bénéficient d'une montée en puissance de leurs compétences professionnelles. Les bénéficiaires indirects sont les administrations, ainsi que les opérateurs économiques qui bénéficient d'un cadre plus clair d'attribution de concessions économiques et qui pourront consulter les rapports et la mise en ligne de la plateforme du PNAT. L'intensité de ce résultat est sous réserve de la bonne intégration des données de cartographie produites dans le PNAT, et de la bonne prise en compte de ces informations dans les différentes politiques publiques d'affectation des terres.

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
				mise en œuvre de l'aménagement du territoire, des différentes activités sectorielles et du PNAT. Les droits fonciers des communautés rurales sont respectés.	
Energie					
Agriculture	31.415 (85% femmes ; 15% hommes)	Outre le recensement des différents types et localisation des activités agricoles, nous avons également relevé les difficultés auxquels ces artisans font face, notamment le conflit homme-éléphant.	Provinces de Estuaire (83.346) +Ogooué-Lolo (65.771) +Ngounié (100.838) + Woleu-Ntem (151.718) + Ogooué-Maritime (11.092) +Ogooué-Ivindo (46.889)	Les cartes du secteur agricole n'existent pas. Ce programme devait réaliser, à travers la thématique de l'affectation des terres, une carte nationale des potentialités agricoles du Gabon. La production agricole de ces zones bien qu'en faible excédent, servent toutefois à alimenter les marchés locaux	Les activités agricoles sont en majorité menées par les femmes. Les hommes sont plus portés sur les activités d'élevage et de chasse/pêche.
Forêts	50% Hommes et 50% Femmes	Le personnel recruté est impliqué dans les activités de surveillance du couvert forestier par les mécanismes et les outils mis en place par le projet Les forêts abritant les HVC les plus	Plus de 15 Entités	Les rapports de surveillance forestière fournis par le projet sont exploités par les administrations sectorielles et les ONGs impliqués dans les	Plus de 15 Entités exerçant dans la forêt qui exploitent les rapports produits par le Programme CAFI

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
		caractéristiques selon les critères qui auront été retenus seront protégées plus activement.		activités liées à la forêt	
Foncier		Les études sur le terrain ont montré la divergence des régimes fonciers liés souvent à l'histoire des peuples locaux	Département du Komo Kango+ Estuaire (83.346)		Les peuples de l'estuaires sont en majorité allochtone, le finage appartient à un village distinct. Dans l'Ogooué-Lolo la majorité des peuples sont autochtones ou en provenance des régions voisines. Ils ont effectué des migrations des forêts pour rejoindre les axes routiers. Ils sont constitués, pour la plupart, en regroupement de villages dont ils partagent les mêmes finages.
Mines et infrastructures	5.000 (50% femmes ; 50% hommes)	Le projet a pu recenser que l'exploitation minière industrielle et la vétusté des infrastructures constitue des entraves pour la mobilité des communautés et l'exercice de leurs travaux champêtres			Les habitants des villages Ndangui orpaillage sont dans un permis minier. Les habitants sont exposés à des maladies et les activités sont loin du village. D'autres villages comme Moupata doivent effectués 42 km de pistes avant de trouver un véhicule pour rallier la capitale provinciale.
Démographie					
Gouvernance	/	/	Plus de 13 Entités	Renforcement des capacités matériels des ONG et Administrations liés aux forêts	Plus de 13 Entités administratives et ONG bénéficiant des smartphones équipés de systèmes de vérification des alertes sur le terrain
Nombre total			44 Entités		

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Dans le cadre du financement CAFI, le pays dans lequel vous intervenez s'est engagé à la réalisation de Jalons tels que définis dans une Lettre d'intention. C'est ainsi que tous les projets financés par CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l'état d'avancement des différents Jalons.

La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution du projet aux différents Jalons.

N° du jalon dans la LOI ¹⁰	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
1	Le plan national d'affectation du territoire est adopté et mis en œuvre conformément aux principes de l'ARTICLE 1er et de l'ARTICLE II (c'est-à-dire, avec les lois, les décrets réglementaires, les allocations budgétaires, la définition des compétences des autorités, les modalités d'application des lois, etc.)			
1.a	Signature de la Déclaration de Marrakech sur la production durable de l'huile de palme dans le cadre de l'Initiative huile de palme en Afrique (APOI)	Non renseigné par le programme	Le Gabon a présenté des éléments de sa définition de la forêt gabonaise lors de l'atelier régional de réflexion sur la définition des termes "forêt", "déforestation" et "dégradation des forêts" organisé par la CEEAC, du 3 au 5 août 2021. Les travaux en cours portés par l'administration des forêts devraient donner lieu à une définition des forêts qui réponde aux ambitions du Gabon. Celle-ci est un préalable à la signature de la Déclaration de Marrakech par le gouvernement	Partiellement atteint
1.b	Finalisation et adoption du Plan d'action national de la Déclaration de Marrakech sur la production durable de l'huile de palme	Non renseigné par le programme	En attente d'adoption par le gouvernement du plan d'action national de la déclaration de Marrakech sur la production durable de l'huile de palme.	Partiellement atteint
1.c	Élaboration et adoption de directives et de définitions nationales visant à assurer que les forêts à haut stock de carbone (HSC) et de haute valeur de conservation (HVC) ne soient pas converties à d'autres usages, conformément au consensus international émergent et aux meilleures pratiques	Les missions sur les relevés botaniques sont en cours.	Les premières cartes de distributions des HVC sont produites en continu suivant l'avancement des identifications et des analyses des spécimens récoltés lors des missions de terrain	JALON ATTEINT Adoption en Conseil des Ministres de la directive nationale sur la sélection des sites propices à la culture du palmier à huile au Gabon intégrant la définition et la cartographie des forêts HSC/HVC au Gabon.
1.d	Élaboration, adoption et mise en œuvre selon les principes énoncés d'une politique sur la neutralité carbone de la conversion des forêts non-HSC/HVC à d'autres usages :	Mise en place d'un comité local de rédaction du PNAT V1	Validation d'une méthodologie nationale pour l'identification des zones HVC/HSC. Ébauche de rapport sur la politique de neutralité : la directive HSC/HVC fait office de base technique de la politique sur la neutralité carbone de la conversion des forêts non-HSC/HVC	Partiellement atteint
1.e	Établissement d'une méthodologie et d'une feuille de route visant à assurer la participation et le consentement préalable, libre et informé des populations et communautés traditionnelles habitant la forêt aux décisions relatives à l'affectation du territoire		Atteinte du jalon : existence de la méthodologie et de la feuille de route ; Rapport d'activités des missions de communication et consultations des parties prenantes au niveau national, provincial et départemental validés.	Atteint
1.f	Fixation préliminaire d'un plafond à long terme relatif à la conversion neutre en carbone des forêts non-HSC/HVC à d'autres usages (et de manière exceptionnelle les forêts		Existence d'un plafond fixé et communiqué. Plafond devant figurer dans la politique de neutralité carbone à ajuster selon les engagements auprès de la CCNUCC.	Atteint

¹⁰ Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier :

https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagvZPwZHPD?usp=drive_link

N° du jalon dans la LOI ¹⁰	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
	HSC/HCV comme indiqué dans l'article I.a.i), conformément aux directives nationales ci-dessus et sur la base d'un besoin initial estimé d'une superficie cumulative dans le long terme de 400.000 ha, et d'un plafond annuel de conversion de 10.000 ha au maximum			
1.g	Rapport sur le respect de l'engagement de non-conversion des forêts HSC/HVC		Les documents soumis à la CCNUCC (FREL, RBA, RNI, CDN) attestent du respect de cet engagement par le Gabon et de la volonté de le respecter dans le futur. Après exploration des documents soumis par le Gabon à la CCNUCC, le FREL constitue une forme de Rapport sur le respect de l'engagement de non-conversion des forêts, ce jalon peut également être considéré comme atteint.	Atteint
1.h	Rapport sur les progrès réalisés en matière de planification participative et inclusive de l'affectation du territoire contenant notamment : i. La composition, le mandat et les activités de la Commission nationale interministérielle et des commissions provinciales ; ii. Un sommaire des processus de consultation et des mesures mises en œuvre pour répondre aux préoccupations actuellement décrites au titre de l'activité 1.5 du Cadre d'investissement national ; et iii. Un sommaire des activités menées au titre du mécanisme de gestion des plaintes de la Commission Nationale de l'Affectation du Territoire (CNAT).	Des centres d'informations animés par des référents locaux existent t dans les 5 départements du Woleu-Ntem (Province pilote) et une stratégie de communication a été mise en place.	Existence d'un rapport finalisé au 31 décembre 2022 contenant les 3 sections. Le Rapport a été transmis au Secrétariat du CAFI	Atteint
1.i	Rapport sur l'avancement des activités de cartographie portant sur l'adaptabilité des terres à un usage agricole, à l'extraction minière, la conservation, la vulnérabilité au climat et à l'exploitation durable des ressources naturelles.		Le rapport a été transmis et relu par le secrétariat CAFI. Les 3 cabinets prévus ont déjà été recrutés. Les 3 études UTFC n'ont pas pu être finalisées.	Partiellement atteint
2	SNORNF pleinement opérationnel fournissant des rapports à la CCNUCC et doté de financements suffisants pour poursuivre ses activités après l'épuisement des financements actuels de CAFI. Les informations			

N° du jalon dans la LOI ¹⁰	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
	produites par le SNORNF, ainsi que les documents techniques de base sont mises à la disposition du public par le biais d'une plateforme internet			
2.a	Conception du SNORNF achevée	Cette activité est en continue vue qu'il s'agit ici de faire le suivi des alertes produites par le SNORNF pour suivre les activités qui ont un impact sur le couvert forestier.	Les documents conceptuels du SNORNF sont achevés (solution CLS/SIRS, l'application mobile pour le partage des données, descriptif de l'emprise spatiale). La convention entre CLS/CIRS et l'AGEOS a été signée. Les activités avec CLS sont en phase de test/améliorations et en cours de finalisation. Un chronogramme a été mis en place jusqu'en août 2025 pour les échanges sur les différentes activités à mener pour que la chaîne des traitements soit opérationnelle.	Atteint
2.b	Élaboration d'une méthodologie de surveillance de la neutralité carbone de la conversion des forêts non-HSC/HVC	6 Livrables fournis sur 7 durant l'année du rapportage (livrables D1.1, D1.2, D2.1, D3.2, D3.3, D3.1, D4.1). Pour cette activité, il reste 5 à 6 Livrables pour l'achever. L'activité a connu beaucoup de pause compte tenu des lourdeurs administratives.	Les normes HSC et HVC en cours d'élaboration, débat en cours au niveau sous régional. Les activités de remesurage ont débouché sur des résultats, et une méthodologie nationale de définition des zones HVC/HSC a été validée. Une solution a été codéveloppée avec CLS débouchant sur l'installations de 2 postes de serveurs de traitement et d'analyse d'images. Les serveurs ont été installés à l'AGEOS. Concernant la cartographie des stocks et flux de carbone de la biomasse, un total de 356 parcelles installées sur un objectif de 400 parcelles. 52 kg d'échantillons reçus par le laboratoire IITA au Cameroun, en cours d'analyse.	Partiellement atteint
2.c	Soumission d'un Rapport biennal actualisé indiquant les résultats fondés sur l'analyse effectuée par le SNORNF et conforme aux lignes directrices du GIEC		Le premier Rapport biennal a été soumis le 27 décembre 2021 auprès du Secrétariat de la convention.	Atteint
2.d	Rapport préliminaire sur la surveillance des activités économiques forestières		Rapport préliminaire sur la surveillance des activités économiques forestières disponible. Le rapport a été transmis et relu par le Secrétariat CAFI.	Atteint
2.e	Rapport sur les activités liées au renforcement de l'application de la loi suite aux alertes communiquées par le SNORNF au ministère d'exécution ou à l'agence en charge		Les rapports de surveillance d'exploitation forestières ont été produits et transmis au Ministère des Forêts. Une procédure de collaboration entre l'AGEOS (SNORNF) et le MEF (police forestière) mise en place en 2022 afin de voir auprès du MINEF quels sont les mécanismes juridiques qui sont mis en place après les alertes émises par l'AGEOS et produire un rapport à cet effet. Une relance doit se faire au nouveau Ministre des Eaux et Forêts concernant l'application de la loi.	Partiellement atteint
2.f	SNORNF national en cours		Le site internet du SNORNF est opérationnel et accessible en ligne. Cependant, faute d'acquisition du pare-feu (non validée par l'AFD), le site internet est cible d'attaques. De ce fait, l'accès au public est limité. Les données sont mises à jour périodiquement.	Atteint

N° du jalon dans la LOI ¹⁰	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
			A ce jour, 7 MoU sont en cours avec des partenaires thématiques.	
2.g	750 et/ou 29% des villages cartographiés		<p>A ce jour 462 villages ont été cartographiés et les cartes ont été validées sur le terrain, et restituées officiellement aux communautés locales.</p> <p>Le travail de l'ANPN, du CENAREST et des ONG doit permettre de délimiter les finages de 1535 communautés villageoises, soit environ 60% des finages nationaux (2589 villages recensés par l'INC au Gabon)</p>	Partiellement atteint

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

Fournir un ou plusieurs exemples détaillés d'une action/intervention spécifique mettant en valeur les progrès réalisés par le projet.

Chaque exemple doit s'accompagner de photos haute résolution et/ou des hyperliens vers les produits (sites web, articles presse, témoignages etc.) avec légendes, des cartes si pertinentes et des informations explicatives détaillées.

Les photos, vidéos et supports visuels doivent être déposés dans [l'Espace collaboratif Google Drive \(CAFI- votre projet\)](#) et les hyperliens des documents doivent être fournis ci-dessous.

Le Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC) choisira des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, les sites web du Fonds et ceux seront sujets de reportages ou blogs spéciaux.

AGEOS : Activité 2.a et 2.b Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites

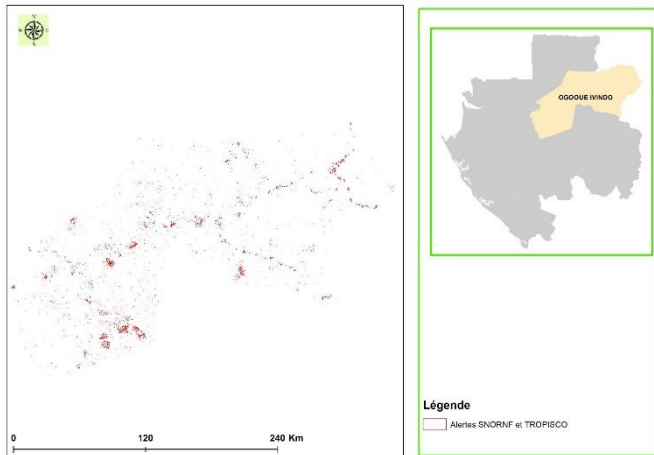


Figure 1 : Alertes SNORNF et TROPISCO

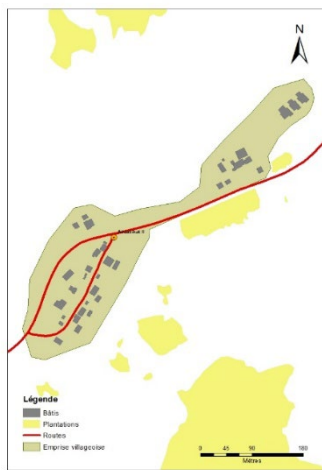
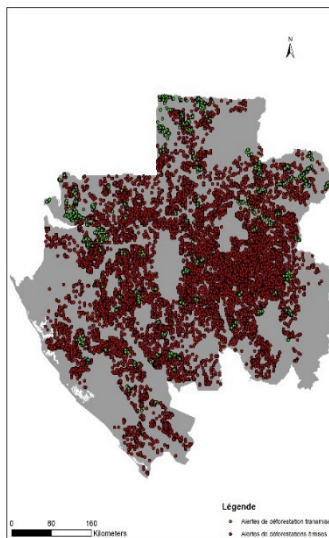
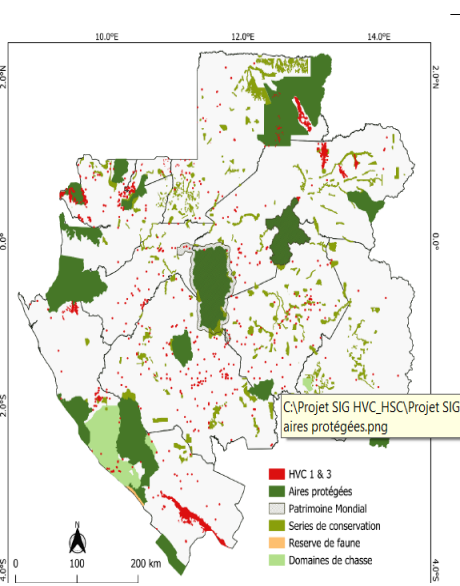


Figure 3 : Emprise spatiale et surfaces désagrégées du village de Adzabikat II

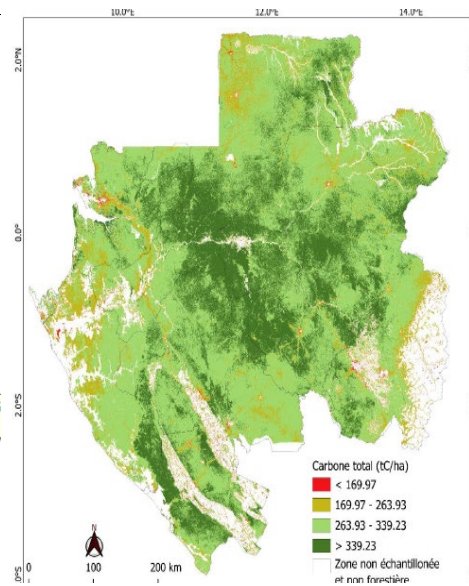


Activité 2.3 Suivi des activités sectorielles avec impact UTCF
Figure 3 : Carte des alertes confirmées et non confirmées

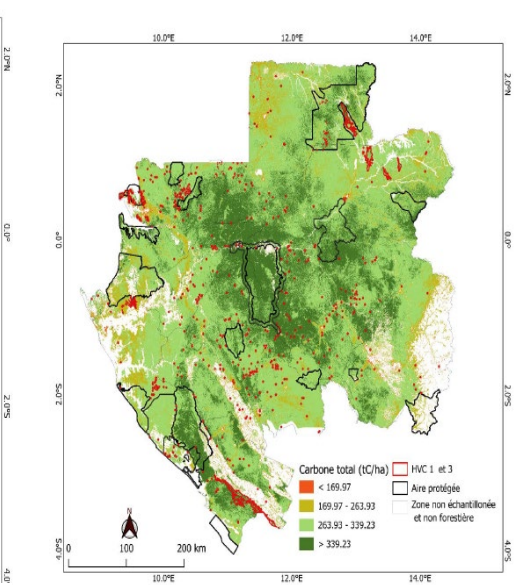
Herbier National



Synthèse des HVC 1 et 3 du Gabon



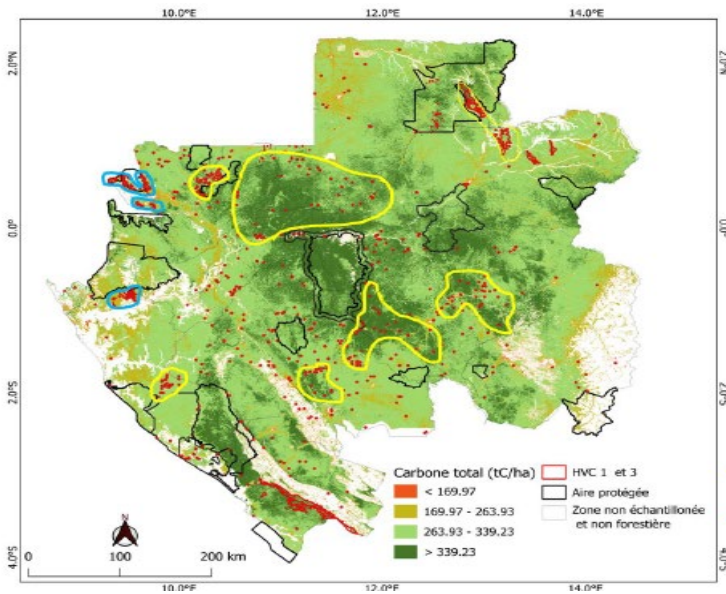
Gestion des zones de carbone



Distribution zones de carbone et zonage de conservation

✓ Proposition des zones exclusives de mise conservation : 6 zones proposées pour leur mise en

Conservation en fonction de leur fort taux d’HVC1 et HVC3 et de leur forte concentration de carbone (Voir image ci-dessous).



— Proposition des sites où mener des études approfondies pour identifier des zones de conservation strictes
 — Proposition d’extension des sites pour la mise en place des zones de conservation

Cartographie participative villageoise

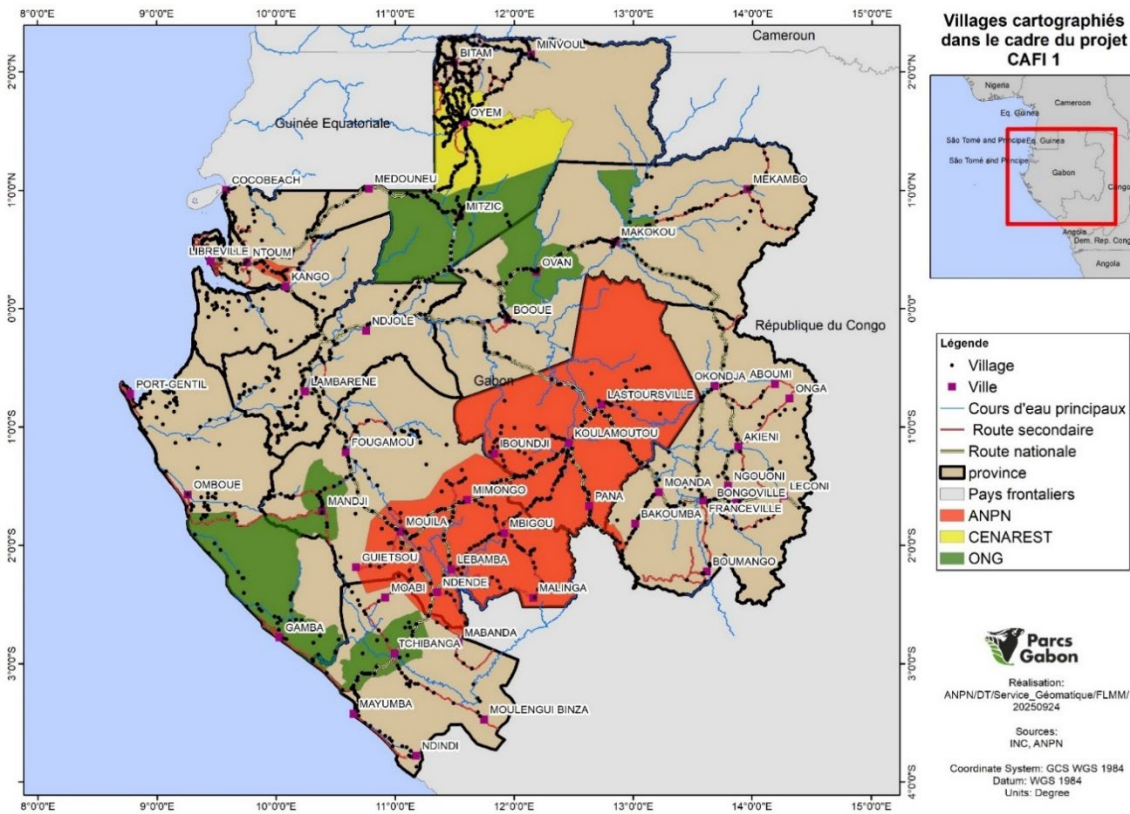


Image : illustration des villages cartographiés

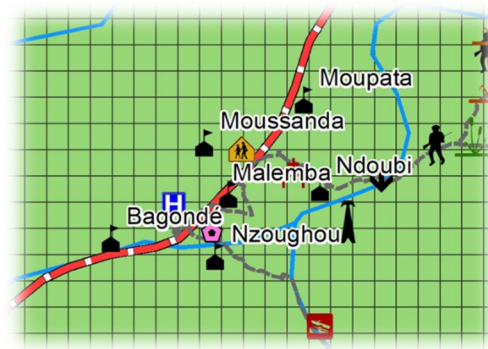
• **Types de villages et liens à la terre :**

- ✓ La hiérarchie territoriale gabonaise est la suivante : Province, Département (district), Canton, Regroupement et village ;
- ✓ Deux types de villages observés :
 - Villages autonomes (classique) qui sont généralement créés à partir d'un groupe ethnique soit d'un clan. Ce type de villages sont retrouvés dans la zone de l'Estuaire, précisément dans la zone de Ntoun-Kango.
 - Villages groupés désignent plusieurs villages qui se rassemblent sur les mêmes zones. Ils peuvent réunir plusieurs groupes et clans qui partagent le même espace pour mener leurs activités.



et plan de communication

6.2



Stratégie

Décrivez brièvement votre stratégie de communication (les cibles, les objectifs pour chaque cible et comment vous avez prévu d’atteindre ces objectifs avec votre plan de communication).

Fournir un bref descriptif des efforts entrepris pour promouvoir CAFI (et le FONAREDD en RDC) y compris via l’utilisation de logos dans les publications finales du projet, sur le site du projet, et dans les ateliers avec les partenaires et parties prenantes, photos et hyperliens à l’appui.

Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :

Notre stratégie de communication repose sur des objectifs, messages, cibles, actions et des outils ou supports à mobiliser pour atteindre les résultats visés.

L’objectif général est la mise en œuvre et l’adoption d’un plan national d’affectation des terres (PNAT). Cet objectif global suppose des objectifs intermédiaires, notamment l’information et la sensibilisation des parties prenantes sur le Programme CAFI et ses objectifs spécifiques (PNAT et SNORNF).

Parmi les parties prenantes, il y’a l’administration publique, le secteur privé, les OSC/ONG, les populations locales et autochtones ainsi que la presse.

Les actions menées sont choisies en fonction des cibles. Il y’a des ateliers d’information et de sensibilisation à l’intention exclusivement de la presse, d’autres sont destinés à l’administration publique et le secteur privé, les OSC et les populations locales.

En marge des ateliers de sensibilisation, un site internet et une plateforme sont disponibles pour toutes les parties prenantes.

Des centres d’informations animés par des référents locaux existent aussi dans les cinq (5) départements du Woleu-Ntem, afin de faciliter la proximité avec les populations dans le cadre de l’information et la sensibilisation sur le Programme.

Les contrats de l’équipe de communication au sein de l’UGP n’ont pas été prolongée au-delà du 31 décembre 2024. Cependant, l’infographe est toujours en poste et les produits de communication sont réalisés ponctuellement en fonction des besoins.

Nom du projet de communication		
Date de début du projet de communication		Date de fin du projet de communication
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s’insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?)		
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)
Administration publique : Gouvernorats, préfectures, Mairies, Conseils départementaux et Ministères concernés par l’affectation des terres.	Les parties prenantes sont informées et sensibilisés et adhèrent au Programme.	https://www.gabonreview.com/cafi-logooue-lolo-sensibilise-au-programme/
Société civile et secteur privé : Ong, Associations, fondations, femmes et jeunes et entreprises	Les OSC sont informées et sensibilisées et adhèrent au Programme.	https://www.gabonreview.com/cafi-le-programme-presente-dans-la-commune-doyem/

La presse	La presse est informée et sensibilisée sur le Programme	https://www.gabonews.com/fr/actus/communication/article/programme-cafi-les-professionnels-des-medias
-----------	---	---

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l’année et le décaissement effectif.

Les fonds reçus par le Programme CAFI1 s’élèvent à **13.062.001 USD** (11.076.408 USD reçus sur le compte principal et 1.985.593 USD sous forme de paiements directs par l’AFD). Le niveau global des décaissements depuis le lancement du Programme en 2019 s’élève à **12.643.152 USD** soit un taux de décaissement de 97% des fonds reçus.

Les montants engagés mais non décaissés peuvent être rajoutés dans la dernière colonne du tableau.

a) Taux de décaissements du projet.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (année)	D) Dépenses annuelles en 2025	E) Solde au 19/12/2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Effet 1: Le PNAT est adopté et mis en œuvre pour une planification optimale de l'affectation des terres	8 333,10		1617,71	2 669,44		68%	
Produit 1.1: Appui aux travaux de la CNAT et des sous-commissions (R1.a. Conflits d'affectation des terres résolus)	977,39		26,37	204,56		79%	
Produit 1.2: Résolution des conflits d'affectation des terres et validation du PNAT V1 (R1.a. Conflits d'affectation des terres résolus)	30,07		0	19,76		34%	
Produit 1.3: Établir une Unité de cartographie et de gestion des données au sein de l'AGEOS (R1.b. Base de données et cartes du PNAT mises à jour et accessibles)	594,45		30,01	45,25		92%	
Produit 1.4: Communication et consultations au niveau national, provincial et départemental (R1.c. Stratégie de communication, de consultations et de consensus définie et mise en œuvre)	1 841,26		9,15	1 718,49		7%	
Produit 1.5. Cartographie villageoise participative de l'utilisation des terres et des régimes fonciers ruraux (R1.d. Cartographies participatives des villages réalisées et géoréférencées)	3 354,72		1 488,51	-569,80		117%	
Produit 1.6. Étude et cartographie des potentialités de développement des principaux secteurs impliqués dans l'UTCF (R1.e. Cartes et analyses des potentialités de développements des secteurs agricoles, forestiers, miniers et pétroliers disponibles)	374,46		0	352,48		6%	
Produit 1.7. Modélisation des impacts des changements climatiques et établissement d'un réseau de stations mixtes météorologiques et hydrographiques (R1.f. Impacts des changements climatiques sur l'UTCF modélisés et pris en compte et R1.g. Réseau de stations mixtes météorologiques et hydrologiques mis en place et suivi)	556,50		0	556,50		0%	

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (année)	D) Dépenses annuelles en 2025	E) Solde au 19/12/2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Produit 1.8. Élaboration de définitions et de directives nationales relatives aux zones à Haute valeur de conservation (HVC) et à hauts stocks de carbone (HSC) (R1.h. Définitions et directives relatives aux HSC et HVC élaborés)	384,87		63,67	122,82		68%	
Produit 1.9. Appui à l'analyse et à la décision pour l'élaboration du PNAT V2 (R1.i. Outils et méthodes multicritères d'aide à la décision utilisés et PNAT V2 élaboré)	117,73		0	117,73		0%	
Produit 1.10. Évaluation d'impact du développement durable (EIDD) (R1.i. Outils et méthodes multicritères d'aide à la décision utilisés et PNAT V2 élaboré)	101,65		0	101,65		0%	
Effet 2: Le SNORNF est opérationnel et permet un suivi efficace de l'UTCF	5 388,20		436,54	1 221,84		77%	
Produit 2.1: Élaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et de mise à jour des cartes et statistiques de changement du couvert forestier (R2.a. Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites)	1 172,75		87,74	362,08		69%	
Produit 2.2: Suivi (cartographie) satellitaire de l'emprise spatiale des villages (R.2.b. Cartographie de l'emprise spatiale des villages du Gabon réalisée)	150,20		4,50	42,51		72%	
Produit 2.3: Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain (R2.c. Les activités sectorielles avec impact UTCF sont suivies)	1 457,92		98,52	310,51		79%	
Produit 2.4: Mise en place d'un Inventaire des ressources naturelles (IRN) sur le terrain (R2.d. Parcelles IRN et transects de biodiversité établis)	2 295,92		218,31	270,83		88%	

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (année)	D) Dépenses annuelles en 2025	E) Solde au 19/12/2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Produit 2.5: Cartographie des stocks et flux de carbone de la biomasse	190,25			190,25		0%	
Produit 2.6: Renforcement des capacités de l'AGEOS en matière de suivi de l'UTCF	121,16		27,47	45,66		62%	
Total Coûts Résultats	13 721,30		2 054,25	3 891,28		72%	
Total Coûts M&E							
C. COUTS DE GESTION DU PROGRAMME (unités de gestion de projet)	3 501,77		744,11				
3.1. Personnel de l'UGP	1 725,72		147,03	247,86		86%	
3.2. Achat équipement/véhicules, fonctionnement et entretien	338,48		17,92	156,60		54%	
3.3. Budget de fonctionnement et missions spécifiques de l'UGP	759,85		539,56	-117,31		115%	
3.4. Autres frais	677,71		39,60	42,53		87%	
Total Coûts Gestion de Projet (PMC)	17 223,07		2 798,36	4 579,92		73%	

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Téléchargez et complétez l'« [Annexe 3 - tableau 8.2](#) », déposez-la dans l'Espace collaboratif (CAFI- votre projet) Google Drive en indiquant l'hyperlien ici et transmettez-la par email en même temps que ce rapport. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, **avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC)**

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.



reporting trimestriel
2019 - 2025 (1).xlsx"

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹¹	Dépenses cumulatives (US \$ ¹²)	Commentaires
1.1 et 1.2 Appui aux travaux de la CNAT et des sous-commissions et gestion des conflits	L'activité a permis de structurer le dispositif (contrôle des demandes, diagnostic des conflits, production des instruments : manuel + projet de loi), mais la résolution formelle des conflits (arbitrages actés et intégration dans un PNAT V1 validé) est restée non réalisée à la clôture, principalement du fait de l'insuffisance d'un cadre juridique opérationnel et de validations politiques pendantes. Une décision du Conseil des Ministre en date du 18 décembre 2025 a désigné le Ministère en charge de la planification comme présidence de la CNAT.	\$783.14	
Produit 1.1 du document de projet		Obligatoire ¹³	
1.3 Base de données et cartes du PNAT mises à jour et accessibles	L'activité est atteinte sur le plan fonctionnel (base en ligne, unité opérationnelle, données multi-sectorielles intégrées, protocoles de partage, production cartographique), avec une dynamique de mise à jour continue structurée par les MoU et les procédures de publication de données.	\$549.20	
1.4 Élaboration et validation d'une stratégie et d'un plan de communication et de consultations	Le site internet est opérationnel depuis juillet 2022.	\$122.77	
Produit 1.2 du document de projet	l'activité est globalement réalisée au sens où la stratégie et le plan existent, les plateformes CNAT et PNAT sont opérationnelles, des consultations multi-niveaux ont été conduites et des outils et supports ont été produits et diffusés. Néanmoins, la pleine exécution nationale et la continuité (notamment l'animation durable des référents locaux et la régularité de certains livrables) ont été partiellement contraintes par le contexte institutionnel, la réorganisation du dispositif de terrain (passage de 48 à 5 référents en pilote), et des aléas opérationnels (suspensions de missions, cybersécurité).	Obligatoire	
..	Le nombre initial prévu des référents locaux était de 48, représentant les 48 départements au niveau national.		

¹¹ Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

¹² Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

¹³ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹¹	Dépenses cumulatives (US \$ ¹²)	Commentaires
	Toutefois, pour des raisons de restructuration proposée par le Secrétariat CAFI, le nombre de 48 a été revu à 5 pour une phase pilote, afin de tester l'efficacité de ces derniers à l'intérieur du pays. Au total Environ 400 infographies produites et une activité soutenue sur les réseaux sociaux (publications CNAT).		
1.5 Cartographie villageoise participative de l'utilisation des terres et des régimes fonciers ruraux	908 villages finalisés (validés + restitués), et un total consolidé de 1535 villages cartographiés à la clôture et en cours d'intégration à la base de données du PNAT.	\$3 924.52	
1.6 Cartes et analyses des potentialités de développements des secteurs agricoles, forestiers, miniers et pétroliers disponibles	Activité non réalisée à la clôture du Programme : alors que la cible était de 3 cartes par secteur, le nombre de cartes thématiques produites et le nombre de cartes intégrées à la base de données du PNAT restent à 0 Trois études ont bien démarré, mais aucune n'a abouti.	\$21.98	
1.7 Réseau de stations mixtes météorologiques et hydrologiques mis en place et suivi	Le cadrage de l'activité avec le recrutement du prestataire a été réalisé. La restructuration de l'activité a nécessité une réorganisation des acteurs et un prolongement de la phase de consultation de l'ensemble des parties prenantes. Activité abandonnée		
1.8 Élaboration de définitions et directives nationales relatives aux forêts à HVC et à HSC	Au total, 425 taxons (espèces et infra-espèces) sont actuellement recensés comme endémiques du Gabon et 114 taxons comme sub-endémiques. De même, la liste des espèces d'arbres du Gabon a été mise à jour. Au total, 1488 taxons (espèces et infra-espèces) d'arbres indigènes sont actuellement recensés au Gabon (annexe). Une méthodologie nationale a été validée pour les HVC. L'analyse des données collectées ont permis de produire des cartes HVC/HSC au niveau national.	\$262.05	
2.1 Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites	La solution codéveloppée avec CLS a permis la formation des agents AGEOS et l'achat de matériel nécessaire à 2 postes de serveurs de traitement et d'analyse d'images. Les serveurs ont été installés à l'AGEOS. Les mises à jour des cartes et statistiques sont une activité continue, avec un suivi chiffré montrant une progression jusqu'à 24 cartes mises à jour cumulées L'activité a permis l'utilisation d'une chaîne automatisée de traitement d'images pour la cartographie de l'UTCF, avec un protocole d'équipement réalisé à 100%	\$810.67	
Produit 2.2 : Cartographie de l'emprise spatiale des villages du Gabon réalisée	1 877 emprises spatiales des villages pour les provinces du Woleu-Ntem, l'Ogooué-lolo, l'Ogooué-Ivindo, Ngounié, Nyanga et Haut-Ogooué cartographiées, dont 1281 numérisés. 8.871,89 hectares de surfaces désagrégées (zones agricoles rurales) Ces résultats sont liés à plusieurs facteurs : : - Les activités de digitalisation ont commencé après la livraison des images satellites (OneAtlas d'Airbus) en septembre 2022 - La forte couverture nuageuse du territoire qui rend les images satellites inexploitable ; - La disponibilité des images satellitaires à faible couverture nuageuse ; - La non réalisation des missions de terrains pour palier à cette forte couverture nuageuse	\$107.69	
Produit 2.3 : Les activités sectorielles avec impact UTCF sont suivies	100.096 alertes de déforestation émises ; 18.370 alertes de déforestation transmises ; 508 alertes suivis d'une opération terrain. Les rapports d'alertes produits sont envoyés aux Ministères sectoriels concernés pour action.	\$1 222.91	

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹¹	Dépenses cumulatives (US \$ ¹²)	Commentaires
2.4. Base de données sur les parcelles permanentes de IRN sont mises à jour	Atteinte partielle de la cible : l'objectif initial du PRODOC (500 parcelles permanentes + 200 à 300 transects) a été révisé à 400 parcelles, sans pouvoir être atteint, avec 356 parcelles installées à la fin du programme (cumul incluant les parcelles antérieures à 2021). ii) Sur la dernière période de mise en œuvre, une seule mission terrain a pu être réalisée en 2025 et 12 parcelles permanentes supplémentaires ont été installées (Moyen-Ogooué, Ogooué-Ivindo, Woleu-Ntem). Les échantillons issus des missions ont été traités : 52 kg d'échantillons de sols ont été envoyés au laboratoire IITA (Cameroun) et d'autres ont été prétraités au laboratoire IRN ; l'aménagement du laboratoire IRN dans de nouveaux locaux est également acté. Enfin, un rapport final d'analyse des résultats de l'activité reste à produire pour clôturer scientifiquement le volet IRN.	\$2 025.09	
TOTAL		\$9 830.02	

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire	\$8 333,10		\$ 4 583,2
Foncier			
Agriculture			
Forêt	\$5 388.20		\$ 3 987,2
Energie			
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance			

7.2 Suivi des Contrats

En accord avec le Manuel d'Opérations de CAFI, lister les entités lesquelles des contrats (approvisionnements) ou des accords (partenariats) de plus de 100,000 dollars ont été **signés**, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si vos procédures le permettent, joindre une copie du contrat (qui ne sera pas rendue publique).

Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type	Sous type	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires sur les livrables attendus
	Recrutement d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour réaliser « la cartographie villageoise participative des villages du Gabon	Secteur privé	ONG internationale	Paiement UGP. Montant du contrat 125.898.557 FCFA pour cartographier 120 villages	01/01/2025	Non fourni par l'UGP	28/09/2025		Le WWF a effectué les missions de missions de pré-prospection et prospection des villages du 30 novembre au 20 décembre 2024. Le rapport y relatif a été transmis au GTC pour analyse le 10 janvier 2025. Un retour a été fait par ce dernier à WWF le 27 janvier 2025 pour prise en compte. Par ailleurs, lors de la mission de prospection l'équipe du WWF zone Gamba à rencontrer un problème sur certains villages qu'ils ont eu en commun avec le Consortium Keva-Brainforest-Minapyga et un consensus a pu être trouvé. Le consensus trouvé était de laisser ces villages au Consortium et le WWF devait compenser le nombre de village vers une autre zone. La zone choisie est celle Mandji dans la Ngounié sur l'axe Mandji-carrefour Yombi. Une lettre d'engagement adressé au Gouverneur de la province de la NGOUNIE leur a été fournie. Un avenant au contrat a été signé du 1 ^{er} août au 28 septembre 2025, permettant au WWF de finaliser sa mission.
	Recrutement d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour réaliser « la cartographie villageoise participative des villages du Gabon	Secteur privé	ONG nationale	Paiement UGP. Montant du contrat 94.529.400 FCFA pour cartographier 96 villages.	01/01/2025	Non fourni par l'UGP	28/09/2025		Le FENSED a effectué les missions de missions de pré-prospection et prospection des villages du 30 novembre au 20 décembre 2024. Le rapport y relatif a été transmis au GTC pour analyse le 10 janvier 2025. Un retour a été fait par ce dernier à au FENSED le 27 janvier 2025 pour prise en compte. Un avenant au contrat a été signé du 1 ^{er} août au 28 septembre 2025, permettant à l'ONG de finaliser sa mission
	Recrutement d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour réaliser « la cartographie villageoise participative des villages du Gabon	Secteur privé	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique	Paiement UGP. Montant du contrat 273.842.800 FCFA pour cartographier 275 villages.	01/01/2025	Non fourni par l'UGP	28/09/2025		Le CENAREST a effectué les missions de missions de pré-prospection et prospection des villages du 28 novembre au 18 décembre 2024. Le rapport y relatif a été transmis au GTC pour analyse le 20 janvier 2025. Un retour a été fait par ce dernier CENAREST le 27 janvier 2025 pour prise en compte. Un avenant au contrat a été signé du 1 ^{er} août au 28 septembre 2025, permettant au CENAREST de finaliser sa mission.

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;
- Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;

Dans l'ensemble, l'exécution financière du projet s'est inscrite en cohérence avec les prévisions des PTBA, tels que révisés annuellement afin de tenir compte des ajustements nécessaires en cours de mise en œuvre. L'audit de l'exercice 2025, à ce stade non transmis par la maîtrise d'ouvrage malgré plusieurs relances, permettra d'apprécier la qualité de l'exécution financière et des dépenses effectuées par la maîtrise d'ouvrage.

Des décalages ont toutefois été observés à certaines périodes, en lien avec des facteurs à la fois exogènes et endogènes, détaillés précédemment et également repris dans l'évaluation finale du Programme. Ces éléments ont contribué à des ralentissements temporaires dans le rythme d'exécution.

Afin d'y remédier, plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour accélérer la dynamique du projet et sécuriser l'atteinte des résultats. À ce titre, les 18 derniers mois ont été marqués par une progression significative des activités, en particulier dans le domaine de la cartographie villageoise. Le recours contractuel à trois entités spécialisées a permis de renforcer les capacités opérationnelles, d'accélérer la mise en œuvre, d'améliorer le rythme des décaissements et de contribuer au rattrapage observé en vue de l'atteinte des résultats attendus, dans des conditions de qualité satisfaisantes.

- Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;
- Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du projet restant au compte du MPTF ;
- d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur. N/A

7.4 Mobilisation de ressources

Indiquer si le projet a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires en ligne avec les définitions adoptées dans la [politique de co-financement de CAFI](#).

N/A

7.5 Audits

Indiquer s'il y a eu des audits et quels sont leurs résultats

- Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible
- Si la politique de l'organisation de mise en œuvre le permet, joindre le rapport d'audit en annexe ou autres données liées à cet audit

Des recrutements de cabinets d'audit ont été réalisés pour les audits des exercices 2019 à 2025. Les rapports des exercices de 2020 à 2024 inclus ont été reçus. L'audit 2025 est à ce stade non transmis par la maîtrise d'ouvrage.



Rapport audit 2020 - Rapport audit 2021 - **Audit 2022 - CAFI** CAFI_Rapport d'audit CAFI_Rapport d'audit 2023.pdf" CAFI_Rapport d'audit 2024.pdf"

7.6 Révisions budgétaires

Veillez indiquer des éventuelles révisions au budget du projet

N/A


8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

Il s'agit, notamment de présenter le système de suivi et comment les organes de gouvernance du projet ont permis d'ajuster la stratégie de mise en œuvre du projet.


8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Ce tableau doit refléter notamment les passages du projet devant les instances décisionnaires du projet ainsi que la prise en compte des différentes décisions issues des organes de décision du projet dans la mise en œuvre des activités.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIIL de projet		5	- 02/07/2019 ; - 19/08/2020 ; - 26/05/2021 ; - 31/01/2022 ; - 20/02/2023 ; - 09/04/2024 ; - 14/10/2025.	19-07-02 CAFI UGP PV 1er COPIIL.pdf 23_02_21_CAFI UGP - PV du 3ème COPIIL - Procès-verbal COPIIL 4 du 31 janvier 2022.† 24_05_16_CAFIUGP - Procès-verbal signé - PROCES VERBAL DU DERNIER COPIIL AVEC
Comité Technique de Gestion				Non applicable
Missions de suivi terrain				Aucune mission de suivi terrain en 2025

				 <p>Rapport de l'atelier de restitution du Prog</p>
--	--	--	--	--

8.2 Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
Evaluation du personnel pour l'exercice 2023	07/24	Les évaluations du personnel des entités ont été récoltées par les référents. Le rapport d'évaluation est en cours de finalisation.		N/A
Evaluation finale du programme CAFI 1	12/25	 <p>Eval Cafi_VF_19.12.25.pdf"</p> <p>Les difficultés rencontrées par le programme, en partie liées à son montage institutionnel et opérationnel, doivent servir d'enseignements pour les futurs programmes d'ambition similaire.</p>		N/A

8.3 Intégration des leçons apprises

Le rapport doit fournir 3 points d'apprentissage majeurs, le plan d'action et leur intégration dans le projet.

Cartographie participative villageoise (activité 1.d/1.5)

Point d'apprentissage : la mise en œuvre "en régie" par une seule entité (ANPN) a montré ses limites (capacités opérationnelles, contraintes logistiques, volume très élevé de villages, validation terrain lourde), entraînant un ralentissement et une accumulation de livrables en attente.

Plan d'action : (i) basculement vers un modèle multi-acteurs via appel d'offres (ONG/consortia/CENAREST) ; (ii) harmonisation d'une méthodologie nationale unique ; (iii) renforcement de l'assurance qualité (GTTC, grilles d'évaluation par étapes, validation progressive).

Intégration dans le projet : appel d'offres lancé, atelier d'harmonisation tenu (juin 2024), redémarrage des missions au S2-2024, mise en place et activation du GTTC, et restitution effective d'un premier lot de villages (cartes validées et remises), tout en constituant un pipeline de cartes à finaliser dans la prolongation.

Délivrance des Avis de Non-Objection (ANO) et passation de marchés

Point d'apprentissage : au démarrage du Programme, les délais liés à la réception des demandes d'avis de non-objection (DANO) ont pu être significatifs, affectant notamment les recrutements, les prestations, les acquisitions ainsi que le lancement des activités de terrain. Ces retards s'expliquent majoritairement par la transmission de dossiers incomplets (DANO - Demande d'avis de non-objection) ou intervenant tardivement au regard des fenêtres d'exécution prévues.

Plan d'action : (i) instauration d'une pré-instruction systématique UGP-AFD (échanges techniques en amont, levée des réserves avant dépôt officiel) ; (ii) standardisation des demandes d'ANO (TDR, critères, budget, calendrier, plan de livrables, conformité) ; (iii) intégration d'un planning ANO dans le PTBA (jalons, marges, dépendances) ; (iv) tenir un registre de suivi (statut, dates, points bloquants, décisions).

Intégration dans le projet : adoption d'une méthodologie de travail commune UGP-AFD, amélioration de la qualité des dossiers et réduction des allers-retours, avec un suivi plus rigoureux des jalons d'ANO et une planification plus réaliste des activités dépendantes.

Transmission des pièces comptables, justification et continuité de trésorerie (CAV / paiements)

Point d'apprentissage : la performance technique dépend directement de la discipline administrative : retards ou pièces incomplètes chez les entités entraîne des retards de justification qui a son tour entraîne des retards de réapprovisionnement de la CAV. Il en ressort donc un risque d'arrêt d'activités (missions, validations, prestations).

Plan d'action : (i) instaurer une cadence mensuelle ferme de transmission (date fixe) ; (ii) organiser une validation mensuelle de conformité (check-list, rejets motivés, corrections rapides) ; (iii) formaliser les exigences par courrier/circulaire et responsabiliser les points focaux ; (iv) anticiper les périodes de tension (paiements directs si nécessaire, priorisation des dépenses critiques, plan de clôture budgétaire).

Intégration dans le projet : mise en place d'un mécanisme mensuel de collecte et de contrôle des pièces (avec formalisation officielle), amélioration progressive de la complétude documentaire et sécurisation des justifications, tout en identifiant explicitement, en fin de programme, le besoin d'aligner la trésorerie et les procédures avec les exigences de clôture (audits, archivage, rapportage final).

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Indiquer sous forme de tirets toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les cibles du projet en présentant les justifications à de telles modifications (sur la base du Tableau évaluation de la performance de la Section 4.1) ainsi que les dates d'approbations obtenues par la structure de gouvernance du projet pertinente.

N/A

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d'investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes.

Veillez expliquer comment le projet a tenu compte des aspects ci-dessus (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc...)

Remplir le tableau suivant dans l'objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques).

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Cartographie villageoise participative	Durant les missions de terrain, les agents ont constaté une plus grande implication des femmes dans la connaissance des délimitations des villages, notamment due à leurs activités agricoles. Elles ont donc été davantage impliquées dans les processus de formation sur la cartographie et les ateliers sur le terrain.	Une extension de ces activités sur le territoire national permettrait une meilleure sensibilisation des populations, et notamment des femmes et leur inclusion, aux questions de préservation et d'utilisation des forêts.
Suivi-évaluation	Gouvernance	L'égalité est un enjeu majeur pour le développement des droits humains au Gabon, mais aussi pour le progrès économique. Le 5 septembre 2016, la loi n°09/2016 a institué un quota d'accès des femmes et des jeunes aux élections politiques et des femmes aux emplois supérieurs de l'État favorisant la représentativité de ces dernières dans les instances de prise de décision. L'esprit de cette loi se fait sentir au sein de la gouvernance du projet, où l'on peut constater une présence accrue de femmes à des postes décisionnaires.	

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

Obstacles

- Covid
- Restructuration ;
- Coud d'Etat et Elections présidentielles ;
- Changements au sein des entités parties prenantes.

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d’impact environnemental et social

Une étude d’impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui ,
indiquer la date : Non

Dans l’affirmative, veuillez

- 1) Fournir un hyperlien à cette étude
- 2) Décrire brièvement ses conclusions majeures et/ou mises a jour au cours de la période
- 3) Indiquer si des révisions ont été effectuées

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non

Dans l’affirmative, veuillez

1. Fournir l’hyperlien
2. Décrire la mise en œuvre et suivi du plan de gestion environnementale et social au cours de la période
3. Indiquer s’il y a des retards ou problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du PGES au cours de la période

c. Gestion des plaintes et recours

Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets. Il convient d’établir ou de mettre à disposition des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu’ils soient accessibles tout au long des consultations et de l’exécution des activités du projet.

1) Le mécanisme de plaintes est-il décrit dans un document spécifique ou sur une plateforme en ligne ? Dans l’affirmative, fournir l’hyperlien :

Il n'existe pas de mécanisme de gestion des plaintes. Par ailleurs, aucune plainte n'a été remontée au sein du projet.

2) Veuillez fournir le nombre de plaintes enregistrées par le mécanisme de gestion des plaintes, et le nombre de plaintes traitées depuis le début du projet

3) Veuillez fournir un résumé des plaintes déposées pour la période de rapportage

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d’émission	Résolution prise
		Aucune		

4) Veuillez préciser comment les parties prenantes bénéficiaires ont été activement informées de l’existence et du fonctionnement du mécanisme de plaintes et recours

- 5) Veuillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.

d. Garanties de Cancún

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancún sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancún ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	Non applicable	Non applicable
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Non applicable	Non applicable
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	Non applicable	Non applicable
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)	Non applicable	Non applicable
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones	Non applicable	Non applicable
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Voir section 9.2 peuples autochtones	Non applicable
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)	Non applicable	Non applicable
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;	Non applicable	Non applicable
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.	Non applicable	Non applicable
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail	Non applicable	Non applicable

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de projet à son approbation (ou l'année précédente pour les projets ayant plus d'une année de mise en œuvre).

- Fournir des détails spécifiques dans les descriptions des risques
- Détailler de manière précise les mesures qui ont été/seront prises pour atténuer les risques et indiquer la personne/l'acteur responsable.
- Expliquer clairement la méthodologie utilisée pour la notation

Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l'évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l'année suivante), en expliquer les raisons et si le projet a eu un rôle proactif dans l'atténuation de ces risques.

Gestion des risques

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
1-non application de la stratégie nationale de gouvernance (PSGE)	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Stable	Le PRODOC intègre toutes les actions liées au POGV. Pas d'intervention nécessaire. Les actions du programme obéissent aux exigences du PRODOC	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme	
2-instabilité politique et faible engagement du Gouvernement	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Stable	Le Gabon est un pays qui jouit d'une stabilité politique reconnue. Pas d'intervention nécessaire. Le Ministère des Forêts en charge du Plan Climat et du PNAT est parfaitement engagé dans la mise en œuvre du Programme	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme	
3- absence de leadership du Gouvernement et engagement pour le programme	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Stable	Pas d'intervention nécessaire. L'engagement formel du Ministère de l'Économie pour la réalisation de ce Programme, la participation de l'UGP et des entités d'exécution du programme (CNC, l'ANPN et l'AGEOS) ainsi que l'implication de la CNAT, constituent autant de preuves de l'engagement du Gouvernement en faveur du Programme. Dans ce contexte, tous les Ministères sectoriels doivent être mise à contribution pour la réussite effective du programme.	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme	
4- conflits d'affectation des terres	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Amoindri	Recrutement de 2 cabinets juridiques en appui à la sous-commission juridique de la CNAT pour la rédaction du Manuel de procédures et l'appui juridique à la CNAT	UGP/CNC	
			Sélection en cours des référents locaux au sein des préfectures	UGP/CNC	
			Appui logistique (ordinateurs) aux administrations membres de la CNAT	UGP/CNC	
			Elaboration d'un document d'appel à projets pour l'implication des OSC	UGP	
			Des missions de communication et consultations des parties prenantes au niveau national, provincial et départemental	CNC	
5- insécurité	Risques liés à l'environnement	Stable	Le Gabon est un pays historiquement stable et sûr. Pas d'intervention nécessaire.	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme	

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
	opérationnel (risque pays)				
6- faible implication de société civile	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Stable	La rencontre organisée par les émissaires de CAFI et du Représentant du Gouvernement Norvégien avec les plateformes de la société civile (ROSEVAC et Gabon ma terre mon droit) pour cerner les points de désaccords et de comprendre les enjeux et les motivations.	Coordonnateur du programme, RPM	
			Le Ministre des Forêts, chargé de l'environnement et du PNAT a réuni tous les membres reconnus de la société civile pour converger les points de vue afin d'impulser une réelle dynamique de travail dans l'intérêt du programme.	ANPN	
			Les TDR sur l'appel à projets des OSC est en cours d'élaboration par l'UGP	UGP	
7- Fraude et corruption systémiques	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Amoindri	Un processus strict de responsabilisation organisationnelle et financière a été établi au démarrage du programme	COPIL, MOD, AFD, Coordonnateur du programme	
			L'UGP mis en place fonde ses pratiques sur les principes du Manuel de procédure élaboré et validé par l'AFD	UGP	
			Procédure de passation de marché fondé sur un plan de passation de marché adossé aux procédures du Programme et au code des marchés publics	RPM	
			Des d'audits comptables annuels sont menés depuis le lancement des activités du Programme	RAF	
			Des COPIL se tiennent depuis le lancement des activités du Programme		
9- Mauvaise gestion et comptabilisation des fonds alloués au programme	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Amoindri	Application stricte des procédures de gestion et de passation de marchés de l'AFD	AFD, Coordonnateur du programme	
			Acquisition d'un logiciel comptable TOMPRO au début du Programme et renforcement des capacités dans la prise en main du logiciel par un tech-expert	RPM/RAF	
			Justification de 80% des fonds alloués aux entités avant un nouvel approvisionnement	UGP/RAF	
			Audit comptable et financier annuel du Programme	UGP/RAF	
10- Complexité technique	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	Recrutement d'un Assistant technique international dès le lancement du Programme et qui appui les entités du programme	UGP	
			Tout le personnel de l'UGP et des entités recrutées et en poste	UGP/RPM-RAF	
			Une grande partie des équipements (matériel informatique, logiciels et véhicules) acquis et les équipements de haute technicité en cours d'acquisition	UGP/RPM	

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
			Renforcement des capacités des agents sur la prise en main des logiciels et d'autres formation en cours	UGP/RAF	
11- Accumulation d'activités en années 1 et 2	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	Tout le personnel de l'UGP et des entités recrutées et en poste	RPM/UGP	
			Une grande partie des équipement (matériel informatique, logiciels et véhicules) acquis et les équipements de haute technicité en cours d'acquisition	RPM/UGP-entités	
			Une grande partie des équipement (matériel informatique, logiciels et véhicules) acquis et les équipements de haute technicité en cours d'acquisition	RPM/UGP-entités	
12- conflits non résolu d'affectation des terres	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	2 cabinets en appui à la sous-commission juridique de la CNCAT pour l'élaboration du Manuel de Procédures et pour appuyer juridiquement la CNAT ont été recruté et sont en activité	PNAT/CNC	
			Le cabinet chargé d'élaborer la stratégie, le plan de communication et le site web du Programme a été recruté en décembre 2021 et est en activité	PNAT/CNC	
			Renforcement des capacités techniques des administrations membres de la CNAT (équipement informatique)	PNAT/CNC	
			Les missions de communication et de consultation des parties prenantes entamées en décembre 2020 se poursuivent, 1 atelier provincial et 6 ateliers départementaux organisés et 6 référents locaux sélectionnés	PNAT/CNC	
			Les 3 cabinets devant élaborer la cartographie des principales potentialités de l'UTCF sont en cours de recrutement	RPM- PNAT/CNC	
13- Complexité du projet	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	Recrutement d'un ATI à l'UGP dès le lancement du Programme pour appuyer les entités du Programme	UGP/RPM	
			Recrutement progressif des consultants internationaux dans le domaines complexe (contrat avec CLS/CIRS pour le SNORNF, contrat avec TNC pour les stations hydrométéorologiques, consultant international pour l'étude de préfiguration de la méthodologie de la cartographie participative, consultant international pour l'analyse des données d'IRN, etc)	UGP/RPM	
			Personnel technique de l'AGEOS, du CNC et de l'ANPN et personnel de l'UGP recruté et en poste	UGP/RPM	
			Une grande partie des équipement (matériel informatique, logiciels et véhicules) acquis et les équipements de haute technicité en cours d'acquisition	UGP/RPM	
14- Dispersion géographique		Amoindri	Sélection en cours des référents locaux au sein des préfectures (6 référents locaux sélectionné en 2021. Le	UGP/RPM- PNAT/CNC	

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
	Risques liés au projet et à sa conception		processus va se poursuivre en s'intensifiant		
	Risques liés au projet et à sa conception		Organisation des missions de communication et consultation au niveau national, provincial et départemental (1 atelier provincial et 6 ateliers départementaux organisés). Le processus va se poursuivre en s'intensifiant	UGP/RSE-Référent/entités	
15- Manque de flexibilité de la conception	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	Elaboration d'un PTBA validé par le COPIL en chaque début d'année pour s'assurer d'une meilleure visibilité dans la mise en œuvre opérationnelle et financière des activités du Programme	UGP/ATI-Référent/entités	
			Le COPIL du Programme se réunit tous les 6 mois pour assurer les grandes orientations dans la mise en œuvre des activités du Programme	UGP-MOD	
			Le cabinet chargé d'élaborer la stratégie, le plan de communication et le site web du Programme a été recruté en décembre 2021 et est en activité	UGP/RPM-PNAT/CNC	
16- Complexité des arrangements	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	Renforcement des capacités techniques des administrations sectorielles membres de la CNAT (matériel informatique)	UGP/CNC	
			La tenue régulière des COPIL (tous les 6 mois)	UGP-MOD	
			Application stricte du Manuel de processus de l'UGP permet de régler les cas complexes.	UGP/entités	
17- Relations difficiles entre les donateurs	Risques liés aux parties prenantes	Stable	Le programme a un seul financeur (CAFI). Il n'y a donc pas de risque quelconque de tension. Pas d'intervention nécessaire.	MOD/AFD	
18- Relations interministérielles difficiles	Risques liés aux parties prenantes	Stable	Tenue régulière des réunions de la CNAT	CNC/CNAT	
			Le ministère en charge de l'Economie est le MO du Programme et la création d'un Ministère en charge du Plan national d'affectation des terres, chargé de faire le plaidoyer au sein du Gouvernement, est un gage important pour l'atténuation de ce risque	MOD	
19- non-respect des droits des populations locales	Risques liés aux parties prenantes	Amoindri	Processus de sélection des référents locaux au sein des préfectures en cours pour recueillir des plaintes et les transférer à la sous-commission juridique de la CNAT (6 référents locaux sélectionnés en 2021)	UGP/RPM-PNAT-CNC	
			2 cabinets sélectionnés en décembre 2021 pour appuyer la sous-commission juridique de la CNAT (élaboration du Manuel de procédures de la CNAT et appui juridique à la S/C juridique de la CNAT)	UGP/RPM-PNAT-CNC	
			Missions de communication et consultations des parties prenantes au niveau national, provincial et	UGP/RSE-PNAT/CNC	

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
			départemental en cours (1 atelier provincial et 6 ateliers départementaux organisés en 2021). Le processus devra s'intensifier en 2022.		
			TDR sur l'appel à candidatures des OSC dans les missions de cartographie participative et de communication et consultations	UGP	
20- Équipes : effectifs insuffisants au regard des dimensions des composantes techniques et de gestion financière	Risques techniques liés à l'environnement opérationnel	Amoindri	Personnel de l'UGP et des entités (CNC-AGEOS-ANPN) recruté et en poste	UGP/RPM-référents/entités	
			Les consultants internationaux en cours de recrutement en fonction de l'évolution des activités (consultant pour l'étude de préfiguration recruté, consultant pour l'analyse des données d'IRN recruté,	UGP/RPM-référents/entités	
			Partenariat entre l'AGEOS et CLS/CIRS signé, entre l'ANPN et TNC en cours de finalisation, partenariat entre l'ANPN et le CENAREST signé	UGP/RPM-référents/entités	
21- manque de vérification des compétences des agents des équipes	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel	Amoindri	Elaboration du Manuel de procédures du Programme	UGP/MOD	
			ANO successif de l'AFD sur le processus de recrutement des candidats aux différents postes dans le Programme (CV et fiches de postes, TDR du poste, évaluation et entretien avec les candidations, rapports d'évaluation avec les notes)	MOD/UGP/AFD	
			En plus des procédures strictes de recrutement du personnel, une grille d'évaluation du personnel a été instituée pour susciter les renforcements de capacités des agents.	UGP/RSE/RAF	
			Evaluation annuelle du personnel du programme	UGP/RSE/RAF	
22- Insuffisance d'appropriation du programme	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel	Amoindri	Les réunions régulières de la CNAT	CNC	
			Des missions de communication et consultations au niveau national, provincial et départemental en cours	UGP/RSE-PNAT/CNC	
			Cartographie participative en cours sur toute l'étendue du territoire national	UGP/RSE-référent/ANPN	
			Cabinet recruté et en poste pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication et l'élaboration du Site Web du programme	UGP/RPM-PNAT/CNC	
23- chevauchement des responsabilités	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel	Stable	Responsable d'activités au sein de chaque agence recrutée et en poste	UGP/RPM-référents/entités	
			Le coordonnateur de l'UGP recruté et en poste	UGP/RPM	
			Un COPIL organisé tous les 6 mois	UGP/MOD	
			Le CNC assure la MOD du Programme	MOD	
			Le RSE recruté et en poste	UGP/RPM	
24- Capacité institutionnelle réduite	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel	Amoindri	Certains consultants internationaux et cabinets d'études en appui aux activités du Programmes sont recrutés et en poste, d'autres sont en cours de recrutement	UGP/RPM	

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
			Certains partenariats sont signés (CLS/CIRS et CENAREST) et d'autres sont en cours de signature (TNC)	UGP/RPM-référents/entités	
			Le co-développement de l'application du SNORNF entre l'AGEOS et CLS/CIRS est en cours. Les premières missions en France (SIRS) sont prévues pour mi-janvier 2022	AGEOS	
			Certains équipements sont acquis (véhicules, matériel informatique, logiciels, petits drones) et d'autres en cours d'acquisition (drones à très haute performances, stations hydrométéorologiques, matériels pour les équipes de terrain (IRN et cartographie participative)	UGP/RPM	
25- Fraude et corruption institutionnelles	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel	Amoindri	Manuel de procédures du Programme rédigé et mis en œuvre	UGP	
			RAF du Programme recruté et en activité	UGP/RPM	
			Un COPIL se tient tous les 6 mois	UGP/MOD	
			Un PTBA est élaboré et validé par le COPIL en chaque début d'année	UGP/ATI-référents/entités	
			Les plans de trésoreries mensuels sont élaborés et validés	UGP/RAF-référents/entités	
			Un plan de passation de marché est actualisé chaque année et appliqué en respectant les procédures de passation de marché	UGP/RPM	
			Un audit comptable et financier du Programme est réalisé chaque année et les rapports disponibles	UGP/RAF	
			Justification de 80% des dépenses avant tout autre approvisionnement	UGP/RAF	
26- Pouvoir de décision réduit	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel	Stable	Application des instructions issues du Prodoc, du Manuel de procédures du Programme	UGP-entités	
			PTBA et plans de trésoreries validés et appliqués	UGP-entités	
			Recrutements et acquisitions fondés sur le manuel de procédures et le Plan de passation de marché	UGP/RPM	
			Tenue des COPIL tous les 6 mois	UGP/MOD	
27- Politique		Stable	Tous les effets, résultats, produits et activités définis dans le Programme sont liés au CIN du Gabon et aux Jalons de la lettre d'intention.	UGP/MOD	
27- rupture de financement du programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Remboursement des sommes perçues en termes d'indemnités par l'ancien coordonnateur de l'UGP et levée des conditions suspensives à l'approvisionnement de la caisse d'avance du Programme par l'AFD	UGP/MOD-AFD	
			RAF de l'UGP recruté et en poste : suivi comptable et financier des activités du Programme	UGP/RPM	

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
			Les référents des entités recrutés et en poste : suivi financier mensuel des dépenses du Programme (justificatifs)	UGP/entités	
28- Capacité technique limitée du personnel du programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Personnel de l'UGP et des entités recrutées par appel à candidature ouverte ou par bonification sur fiche de poste pour le personnel technique existant au sein des entités en tenant compte des exigences du Manuel de Procédures du programme	UGP/RPM	
			Tous les postes identifiés dans le Prodop sont pourvus et les consultants internationaux en cours de recrutement	UGP/RPM	
			Evaluation des performances du personnel du Programme en cours	UGP/RAF/RSE	
29- non-respect des procédures du programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Stable	Toutes les activités du Programme sont assujetties au respect du Manuel de Procédure du Programme (recrutement du personnel et acquisition du matériel et les équipements) ainsi que la gestion administrative et financières et le suivi des activités	UGP/RSE	
			Tous les recrutements du personnel de l'UGP et des entités, les partenariats et les consultations requièrent, au préalable, l'ANO de l'AFD, partenaire d'exécution	UGP/RPM	
30- faible taux de consommation des ressources financières allouées au programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Accélération du processus de d'acquisition des équipements (véhicules, matériel informatique et des équipes de terrain) et le recrutement des cabinets	UGP/RPM	
			Lancement des activités de terrain (missions de communication et consultations, suivi satellitaire de l'emprise spatiale des villages, le suivi satellitaire du couvert forestier, l'IRN, le suivi-évaluation et le test du 22 villages)	UGP/RSE	
31- retards dans l'acquisition du matériel et des équipements	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Acquisition des véhicules de l'UGP, du CNC et de l'AGEOS	UGP/RPM	
			Acquisition de 3 petits drones	UGP/RPM-AGEOS	
			Acquisition en cours de 3 drones à très haute performance, de 6 stations hydrométéorologiques et du matériel de terrain pour les équipes d'IRN, de cartographie participative et de l'HNG	UGP/RPM-AGEOS	
32-surcoûts et dysfonctionnement dus à la location des véhicules pour les missions de terrain	Risques liés au projet et à sa gestion	Stable	Processus d'acquisition de 2 véhicules pour l'UGP et le CNC pour les missions de terrain	UGP/RPM	
33- Complexité technique du programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Appropriation progressive du Manuel de procédures du Programme et des méthodes de travail de l'AFD	UGP/entités	
			Recrutement du personnel sur appel d'offre ouvert et processus de recrutement transparent	UGP/RPM	
			Programmation des formations du personnel de l'UGP en gestion des	UGP/RAF/RSE	

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
			projets, en comptabilité et sur TOMPRO et TOM monitoring		
			Formation des agents de l'AGEOS sur les logiciels ArcGis et Erdas et de l'ANPN sur la prise en main des logiciels de cartographie	AGEOS	
34- Mauvaise gestion des ressources financières du programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Recrutement d'un nouveau RAF à l'UGP pour la centralisation des éléments comptable et le suivi financiers des entités	UGP/RPM	
			Actualisation et archivage des éléments financiers de l'UGP et des entités par le RAF	UGP/RAF	
			Cabinet d'Audit recruté pour l'audit comptable et financier de l'exercice 2021	UGP/RAF	
35- non évaluation du personnel du programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Grille d'évaluation des performances du personnel élaboré	UGP/RSE	
			Evaluation des performances du personnel est en cours au sein de l'UGP.	UGP/RAF/RSE	
36- non-participation de la société civile aux activités du programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Stable	Les TDRs sur les appels à projets pour la participation des OSC ont été rédigés	UGP	
37-retard dans l'exécution des activités	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Le nouveau coordonnateur de l'UGP, le nouveau RAF et la nouvelle secrétaire et le RPM ont été recrutés en 2021	UGP	
			Reprise des activités de l'UGP en octobre 2021	MOD	
			Missions de terrain des activités communication et consultations, IRN, cartographie pilote dans 22 villages, suivi par drone de l'emprise spatiale de 27 villages, Suivi satellitaire du couvert forestier et suivi-évaluation	UGP/RSE-entités	
			Programmation des missions 2022 du Programme	UGP/RSE-entités	
38- non atteinte des résultats du programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Opérationnalisation en cours des activités phares du Programme notamment la cartographie participative, IRN, communication et consultations, suivi-évaluation, suivi par drone de l'emprise spatiale des villages et du couvert forestier	UGP/RSE-entités	
			Signature du contrat avec CLS/CIRS et co-développement de la solution SIRS en cours.	UGP/RPM-AGEOS	
			Processus d'acquisition des équipements en cours	UGP/RPM	

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégués, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		X

Investigations		X
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		X
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		X
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions		X






Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total		
Nombre de consultants formés / nombre total		
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total		
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total		

Pour rappel, tel que décrit dans les accords-cadres entre les organisations de mise en œuvre et le MPTF-O, dans le cas où le service d'enquête d'un organisme de mise en œuvre détermine qu'une allégation relative à la mise en œuvre des activités dont cet organisation de mise en œuvre est responsable est suffisamment crédible pour justifier une enquête, la dite organisation doit en informer **rapidement** le Conseil d'administration de CAFI et l'Agent administratif du Fonds (MPTF-O), dans la mesure où une telle notification ne compromet pas la conduite de l'enquête, y compris, mais sans s'y limiter, les perspectives de recouvrement des fonds ou la sûreté ou la sécurité des personnes ou des actifs.

11. Récapitulatif des livrables

Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport et fournir des hyperliens aux livrables finalisés (préalablement sauvegardés dans [l'Espace collaboratif](#) du projet).

1.3. Établir une Unité de cartographie et de gestion des données au sein de l'AGEOS (unité PNAT)	Base de données du PNATV1	https://pnat.ageos.ga/pnatV/public/
2.1 Elaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et de mise à jour des cartes et statistiques de changement du couvert forestier	D1.1 Note méthodologique statut du couvert forestier ; D1.2 Données mise à jour du couvert forestier ; D2.1 Acquisition des équipements informatiques ; D2.1 Configuration des équipements informatiques ; D3.1 Note méthodologique perturbation couvert forestier ; D3.2 Conception et intégration des données du projet ; D3.3 Note méthodologique description de la structure et contenu de la base de données	
2.2. Suivi satellitaire (cartographie) de l'emprise spatiale des villages		

2.3 Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain	Suivi de l'agriculture vivrière	
Plateforme CNAT		https://www.cnat-gabon.com/ https://pnat.cnat-gabon.com/
Rapport Audit	Rapport	 Rapport audit 2020 - CAFI.pdf"  Rapport audit 2021 - CAFI.pdf"  Audit 2022 - CAFI"  CAFI_Rapport d'audit 2023.pdf"  CAFI_Rapport d'audit 2024.pdf"

12. Annexes

1. Tableaux indicateurs

Rappel : Placer sur l'Espace collaboratif, copier l'hyperlien ici et annexer par email l'Annexe 1 ou Annexe 2 en fonction de la nature de votre projet.



ANNEXE 1 -
Indicateurs projets à a

2. Annexe 3 / Tableau 8.2

Rappel : Placer sur l'Espace collaboratif, copier l'hyperlien ici et annexer par email le [tableau 8.2](#) relatif aux informations financières complété en format Excel.



reporting trimestriel
2019 - 2025.xlsx"

3. Encadré « bénéficiaires »

Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

Type de soutien

Soutien ciblé (reçu par des **personnes qui peuvent être identifiées et comptées** par le projet **et qui savent qu'elles reçoivent du soutien**)

Soutien non ciblé : reçu indirectement par des **personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément**. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

2) Intensité du soutien

Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

Haute (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.

Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne

Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.